



INFORMATIONS VERNIER

BILAN DE LA LEGISLATURE 1999-2003

Une nouvelle législature s'achève. Le Conseil administratif, formé du team Gabrielle Falquet, Nelly Buntschu et Christophe Iseli, n'a pas chômé. Citons en vrac; la création d'un service du personnel, la construction du bâtiment de la sécurité, l'achat du Bois de la Grille, la municipalisation des institutions de la petite enfance et des

tennis de Vernier, la réalisation d'un site internet propre, la création de l'Observatoire verniolan du développement durable ou encore l'achat du IAC (immeuble administratif de Châtelaine). Relevons qu'après douze années de bons et loyaux services, Gabrielle Falquet et Christophe Iseli ont décidé de ne pas se représenter.

Nelly Buntschu a été élue au printemps 1999 pour succéder à Marc-Henri Brélaz, lequel ne souhaitait pas mener une seconde législature. La nouvelle équipe a rapidement adopté un programme de législature (lequel est consultable in extenso sur le site internet de la commune : www.vernier.ch).

La synthèse qui suit ne se veut pas exhaustive. Elle tente d'esquisser un premier bilan de ces quatre dernières années.



Nelly Buntschu, Christophe Iseli et Gabrielle Falquet

Sommaire

Le thème

3 **Bilan de la législature 1999-2003**

Une nouvelle législature s'achève. La synthèse qui suit tente d'esquisser un premier bilan de ces quatre dernières années.

Nouvelles communales

- 6 Activités du Service des sports
- 8 Vos petites annonces
- 9 Conseil municipal du 4 mars
- 12 Présentation des candidats à l'élection des magistrats communaux du 4 mai prochain

- 26 Echos des clubs d'ainés
- 32 Nouveautés dans les bibliothèques communales

Infos-quartier

- 28 AIVV : Vernier, de villages en cités...

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 022 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 022 306 06 30

Pompes funèbres, tél. 022 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 9, tél. 022 306 07 60,
fax 022 306 07 61

Centre d'entretien de Vernier

(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV),
Via Monnet 3,

tél. 022 306 07 00, fax 022 306 07 01

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 022 306 43 11

Service de la petite enfance

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 80

Service des sports

Secrétariat, tél. 022 306 07 70, le matin
Route du Bois-des-Frères 30.

Tennis de Vernier

Via Monnet, tél. 022 341 18 92.

Tennis d'Aire

Ch. des Lézards, tél. 022 796 21 98.

Piscine du Lignon

Rte du Bois-des-Frères 30,
tél. 022 796 62 96.

Bassins couverts du 9 septembre 2002
au 9 mai 2003.

Mardi-vendredi 9h30-20h30, lundi 11h-
20h30, samedi-dimanche 9h30-17h.

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise

Urgence, tél. 117

Poste de Blandonnet, tél. 022 427 93
21

Police municipale

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 55

Médecins

Urgence AMG, tél. 022 322 20 20

SOS Médecins, tél. 022 748 49 50

SOS infirmières, tél. 022 420 24 64

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 022 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 022 719 61 11
urgences 022 719 60 00

Appel sanitaire d'urgence, tél. 144

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 022 420 34 00,

8h30-12h30 /13h30-17h30

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine
Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur trois de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le vendredi de 14h à 16h.

Antenne du Lignon, tél. 022 420 35 00,
8h30-12h30 /13h30-17h30

Av. du Lignon 78 - 1219 Le Lignon.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mardi de 15h à 17h.

Antenne d'Avanchet, tél. 022 420 35 50,
8h30-12h30 /13h30-17h30

Rue du Grand-Bay 18 - 1220 Avanchet.
Consultation gratuite pour nourrissons
le mercredi de 15h à 17h.

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 70,
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux, de 16h à 18h.

Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 022 306 06 20 - Fax 022 306 06 21

e-mail : m.mex@vernier.ch

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur papier
offset extra-blanc mat, sans chlore.

Prochain numéro :

Parution 14 mai 2003

Délai rédactionnel 21 avril 2003

Journal tiré à 14'900 exemplaires

Administration générale

La création d'un véritable service du personnel est intervenue au cours de cette législature. Vu la progression régulière du nombre de collaborateurs, et la récente intégration du personnel de la petite enfance, un tel service devenait indispensable. Cela a permis de mettre en place des descriptifs de fonction pour l'ensemble du personnel, comme indiqué lors du programme de législature. Le but à terme de cette réforme reste d'encourager la mobilité interne et la formation continue.

Le Centre d'entretien a été réorganisé, de sorte qu'il a été scindé en quatre entités: les services de la voirie, des espaces verts, des équipements et de la récupération. Nous relevons encore le réaménagement et la sécurisation de la mairie de Vernier, la refonte du système documentaire de l'administration communale (logo, identité visuelle des documents) et l'introduction d'un système de contrôle qualité au Service des équipements.

Information et sécurité

Un certain nombre d'élus avaient émis le souhait de faire de la promotion économique de manière plus active via le net. Ce souhait est en passe de se concrétiser avec des pages dévolues aux entreprises sur le site vernier.ch. Bien que cela n'ait pas figuré au programme de législature, deux autres dossiers ont été traités: la refonte et le relookage du journal Informations Vernier (cela devrait avoir abouti pour le 1er juin 2003), l'information interne a été améliorée avec l'appui du service du personnel.

Le Conseil administratif entendait encourager les contacts entre les agents de sécurité municipale (ASM) et la jeunesse. Dans cette optique, notamment, les tâches administratives des ASM ont été diminuées au profit des tâches de proximité.

Mais surtout, ce qu'il faut relever en matière de sécurité lors de cette législature, c'est la construction du bâtiment de la sécurité. Ce dernier, qui a récemment fait l'objet d'une pré-



sentation dans Informations Vernier, était très attendu depuis de longues années. Il a permis le regroupement des différents services de sécurité communaux (pompiers, samaritains, sauveteurs).

Petite enfance, écoles et jeunesse

Ce domaine n'avait pas été spécifiquement abordé dans le programme de législature 1999-2003. Néanmoins, cela n'a pas empêché la création de six nouvelles classes, soit deux à l'école des Avanchets et quatre à l'école de Balexert.

À chaque fois, c'est la solution économique, mais néanmoins de qualité d'un Bâtiflex qui a été retenue.

Enfin, rappelons que l'école de Poussy a été acquise, comme prévu.

Impossible de ne pas mentionner la municipalisation de la petite enfance. Un service de la petite enfance a vu le jour.

Les tarifs et les conditions de travail ont été harmonisés. Cela a débouché sur un accroissement d'une cinquantaine de places d'accueils supplémentaires.

Parallèlement à cela, le nombre des travailleurs sociaux hors murs a été accru. De plus, un programme com-

mun d'ouverture entre les centres de loisirs pendant les vacances d'été a pu être mis en place. Les jeunes des quartiers ont pu aussi bénéficier plus facilement des installations sportives.

Qualité de vie et environnement

La nature n'a pas été oubliée durant ces quatre dernières années. Citons à ce propos: le réaménagement et la sécurisation du parc de Balexert (Jardin Robinson), l'achat du Bois de la Grille et des rives du Rhône (projet Les jardins du Rhône), le réaménagement et la sécurisation du parc de l'Étang (Étang des Tritons), ou encore l'aménagement et la restauration du Nant de la Noire.

En matière environnementale, signalons le rôle moteur joué par la commune de Vernier dans la création récente de l'association des communes riveraines de l'Aéroport International de Genève. La promesse faite en 1999 a été tenue. Impossible de passer sous silence le tout neuf «Observatoire verniolan du développement durable», lequel fera bientôt l'objet d'un thème dans notre journal.

La gestion des déchets faisait partie du programme présenté voici quatre ans. On parlait alors de développer les déchetteries individuelles ainsi que

Bilan de la législature 1999-2003

l'information. In fine, la commune a mis en place une politique de tri au porte-à-porte dans les différents quartiers de la commune. Une information chiffrée plus régulière a été également diffusée dans nos colonnes.

Aménagement du territoire

La révision du plan directeur a été achevée lors de la précédente législature. Cela étant, d'autres aspects plus particuliers ont été traités ces dernières quatre années: soit les cheminements piétonniers, les pistes cyclables, et les études de détail des secteurs Vernier-Village et Vernier-Ouest. Enfin, relevons le développement d'une image directrice du secteur Echarpine.

En matière d'assainissement, citons le collecteur d'eaux pluviales de l'avenue du Lignon, l'assainissement du chemin de Crotte-au-Loup et l'assainissement de la région de Châtelaine.

Sports et social

En matière de sports, deux idées avaient été citées : encourager la transformation des courts de tennis en courts de badminton au club de Vernier, et créer un terrain d'entraînement pour le golf. L'actualité a légèrement modifié la donne.

Entre temps, la solution d'une municipalisation du tennis club de Vernier a été adoptée. Quant au golf, il a été remplacé par le projet de création d'un mini-golf à la piscine du Lignon. Enfin, relevons que les subventions pour les clubs ont progressé et que le bassin de l'école des Ranches a été refait.

Dans le domaine du social, il était préconisé de développer au mieux la pratique des réseaux d'entraide. Cela a été fait, avec à la clé la création des coordinations de quartier.

Finances et investissements

Le plan financier quadriennal élaboré alors prévoyait le retour à l'équilibre

pour le budget 2001. Il est heureux de constater qu'en fait, les quatre exercices se sont conclus positivement : en 1999, le boni était de 3,8 millions, en 2000, de 4,6 millions, en 2001, de 1,6 million seulement, et enfin en 2002, il a grimpé à 4,7 millions de francs.

Dans ces circonstances, la politique d'acquisition menée par la commune tombe à pic. Rappelons en effet l'intéressant achat effectué récemment, celui relatif au IAC (immeuble administratif situé au coeur de Châtelaine) où la commune va regrouper divers services.

Enfin, dans le domaine culturel, mentionnons deux nouveautés intervenues durant cette dernière législature: depuis mai 2002, les auditions-concerts organisées par la Fédération des écoles genevoises de musique se tiennent à la Maison Chauvet-Lullin. L'accès est public. Précisons que cela se tient sur deux jours. D'autre part, la dixième édition du Prix littéraire a été ouverte aux jeunes de France voisine, lesquels ont représenté 10% des participants. La remise des prix est prévue en mai 2003. Depuis sa création, les jeunes de toute la Suisse romande pouvaient s'y inscrire.

S. G.



PISCINE DU LIGNON

Horaires Fêtes de Pâques 2003

Judi	17	avril	Ouverte	9h30 à 20h30
Vendredi	18	avril	Fermée	Vendredi-Saint
Samedi	19	avril	Ouverte	9h30 à 17h00
Dimanche	20	avril	Ouverte	9h30 à 17h00
Lundi	21	avril	Fermée	Lundi de Pâques
Mardi	22	avril	Ouverte	9h30 à 20h30
Mercredi	23	avril	Ouverte	9h30 à 20h30
Judi	24	avril	Ouverte	9h30 à 20h30
Vendredi	25	avril	Ouverte	9h30 à 20h30
Samedi	26	avril	Ouverte	9h30 à 17h00
Dimanche	27	avril	Ouverte	9h30 à 17h00

ECOLE DE PLONGEE 2003

Le service des sports organise des cours de plongée sous-marine P.A.D.I. à la piscine du Lignon durant la saison été 2003 (de mai à mi-septembre)

		CHF
BAPTEMES DE PLONGEE (dès 8 ans)	enfants	10.00
(c.f. affiche journée baptême)	adultes	15.00
STAGES DE PLONGEE (lu au ven)	enfants de 12 à 15 ans	370.00
Dates : no 1 du 7 au 11 juillet 2003 (max. 10 pers.)/no 2 du 11 au 15 août 2003 (max. 10 pers.)		
PROGRAMME SEAL TEAM (uniquement en piscine)	enfants	170.00
Dates : du 30 juin au 4 juillet de 09h30 à 12h00 (max. 6 pers.)		
OPEN WATER (pour débutants)	dès 10 ans révolus	520.00
Dates début cours : 13 mai, 3 juin, 15 juillet et 5 août		
Horaire : mardi soir, jeudi soir, samedi journée		
Le prix comprend : frais inscription, écolage, équipement plongée, 10 plongées, certificats		
Le prix ne comprend pas : visite médicale (obligatoire), palmes, masque, tuba obligatoire dès le 1 ^{er} cours, gants, chaussons		
ADVANCED OPEN WATER	dès 12 ans révolus	350.00
pour personnes ayant déjà le brevet Open Water ou équivalent		
Dates : le cours peut se faire à tout moment		
Le cours comprend : 1 théorie et 1 plongée de contrôle, 3 plongées à thème + 1 plongée profonde et 1 plongée orientation		
SPECIALITES		180.00
Plongée de nuit, profonde, orientation, recherche et récupération d'objets, plongée en dérive, depuis un bateau et photos		
Dates : le cours peut se faire à tout moment		
MEDIC FIRST AID (M.F.A.) ouvert à tous		150.00
Premiers secours et massage cardiaque		
Dates : 19 et 21 mai à 18h00 (2x4 heures)		
RESCUE DIVER (plongeur sauveteur)		650.00
Pour personnes ayant le brevet Advanced Open Water avec un cours de réanimation cardio-pulmonaire (M.F.A.) et une bonne expérience en plongée		
Dates : voir avec l'instructeur		
DIVE MASTER		450.00
voir avec l'instructeur		

Tous les cours ne seront donnés que si un nombre suffisant de participants y sont inscrits (l'instructeur prendra contact avec chaque personne intéressée).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS, s'adresser :

- Secrétariat du Service des sports, Route du Bois-des-Frères 30, 1219 LE LIGNON
en hiver : du lundi au vendredi, de 7h30 à 11h45, tél. 022/306.07.70
- Caisse de la Piscine du Lignon, Route du Bois-des-Frères 30, 1219 LE LIGNON
en hiver : tous les jours, voir horaire ouverture caisse dès le 10 mai :
tous les jours de 9h30 à 19h30, (sauf lundi dès 11h), tél. 022/796.62.96
- Instructeur M. Patrick GILLIERON, tél. 079/213.32.03

TENNIS de Vernier et d'Aïre

Tarifs et conditions ETE 2003 (29.03.2003 - 24.10.2003)

	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00
Lundi													
Mardi													
Mercredi													
Jeudi													
Vendredi													
Samedi													
Dimanche													

Heures creuses
 Heures pleines

TENNIS

Location 1 hre/court

Tarif normal	13.--
Tarif réduit	8.--

Abonnement 11 x 1 hre/court

Tarif normal	130.--
Tarif réduit	80.--

Abonnement 1 hre fixe/sem/court*

Tarif heure pleine	360.--
Tarif heure creuse	310.--

Abonnement personnel (avec photo) **

		(membre du club)
Simple senior	340.--	315.--
Couple	505.--	480.--
Rentier AVS-AI	180.--	155.--
Adolescent jusqu'à 18 ans	130.--	105.--
Etudiant, apprenti		
Enfant jusqu'à 15 ans	85.--	60.--

BADMINTON

Courts couverts

Location 1 hre/court

Tarif normal	10.--
Tarif réduit	8.--

Abonnement 11 x 1 hre/court

Tarif normal	100.--
Tarif réduit	80.--

Abonnement 1 hre fixe/sem/court *

Tarif heure pleine	280.--
Tarif heure creuse	230.--

TVA 7.6% incluse

* Uniquement à Aïre

** Permet de jouer à Vernier ou à Aïre, tous les jours 1 ou 2 heures selon disponibilités
Les 2 joueurs doivent être en possession de cet abonnement. Si l'un des deux joueurs ne le possède pas, il s'acquitte du tarif réduit de Fr. 8.—

Pour les membres du Tennis Club de Vernier, réduction sur l'abonnement personnel

- Tarif réduit : enfants, adolescents jusqu'à 18 ans, AVS-AI, apprentis, étudiants
(Les chômeurs bénéficient du tarif réduit uniquement sur les locations à l'heure)

Pour tout renseignements et/ou inscriptions

- Service des sports Tél. 022 / 796.62.96 - lundi-vendredi 7h30 - 11h45
- Tennis de Vernier Tél. 022 / 341.18.92 - tous les jours 9h - 22h
- Tennis d'Aïre Tél. 022 / 796.21.98 - tous les jours 9h - 22h

PISCINE DU LIGNON

AVIS IMPORTANT A NOTRE CLIENTELE

Concerne : système de billetterie et de contrôle d'accès

Dès l'ouverture de la saison été 2003, le 10 mai, un nouveau système de billetterie permettant l'accès à la piscine du Lignon sera mis en service.

Ce système utilisera des tickets pour code barre ainsi que des cartes à puces (caution CHF 5.00)

Les abonnements et les «5 entrées» actuels pourront **être échangés pendant 1 année**, soit dès le 10 mai 2003 et jusqu'à l'ouverture de la saison été 2004, à la caisse de la piscine, selon l'horaire affiché. **Passé cette date, ils ne seront plus remplacés.**

Voici les améliorations qu'apportera le nouveau système:

1. Les entrées restantes sur les tickets «5 entrées» seront lisibles lors de l'introduction du ticket dans le lecteur d'entrée.
2. Les abonnements utilisant le support «carte à puce» pourront être rechargés et en cas de perte pourront être remplacés (dans ce cas, seul le support «carte à puce» est à payer, CHF 5.—).
3. La lecture des tickets sera plus rapide.

SAISON ETE 2003

OUVERTURE	SAMEDI 10 MAI
FERMETURE	DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

HORAIRE

Ouverture	09h30
Fermeture (entrées)	19h30
Limite de sortie	20h00

Ouverture à 11h00 tous les lundis
(lundi de Pentecôte 09h30)

Nous informons notre clientèle que
**la piscine couverte, en été,
ne sera ouverte qu'en cas de mauvais temps.**

e-Banking avec RAIFFEISENdirect



Simple, rapide et sûr ...

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier

Ch. de Champ-Claude 1

1214 Vernier

Tél. 022 930 91 91



Petites annonces à votre service gratuitement

Par fax au 022 306 06 21,
par tél. au 022 306 06 20 ou
par e-mail : m.mex@vernier.ch

A vendre

Machine à coudre industrielle Pfaf n° 138, état neuf, conviendrait parfaitement à une courtepoinrière. Valeur CHF 5000.-, cédée CHF 2500.- Intéressante opportunité. Tél. 022 341 27 92.

Robe noire taille 42, joli modèle soie et coton. CHF 85.-. Tél. 022 796 18 76.

Blaser laine taille 40 à carreaux très discrets, verte et brune, CHF 40.-. Tél. 022 796 18 76.

Habits fille taille 68 à 116; éléphant à bascule très bon état, CHF 60.-; portique de jeux bébé CHF 10.-. Tél. 022 341 16 12 (répondeur).

Opel Kadett break, blanche, 153'000 km, bon état, attelage, CHF 1300.-. Tél. 076 587 08 10.

Machine à laver Hoover, très bon état. CHF 90.-. Tél. 076 587 08 10.

Aquarium 61x21x34, CHF 70.-; aquarium rond ca 30 cm de diamètre CHF 40.-. CHF 100.- les deux. Tél. 022 796 75 94.

Voiture enfant «Gaucho», dès 3 ans, un magnifique 4x4 à 2 places avec pédale d'accélération, frein électrique, 2 vitesses en marche avant, marche arrière et klaxon. Vitesse de 8 km/h. Batterie 12 v. + chargeur. CHF 200.-. Tél. 022 341 10 48.

A votre service

Maman de jour cherche à garder des enfants dans le quartier des Avanchets. Parle espagnol. Tél. 078 894 81 31.

Recherche

Très urgent, cherche 2 ou 3 pièces à louer rive droite. Tél. 022 796 81 60.

Association

Les Z'ateliers

Ateliers de créativité

Peinture sur porcelaine (A. Furblur)

Venez expérimenter une méthode simple, à la portée de tous, pour décorer vos objets usuels.

Mardi 6 mai 2003, de 20h à 22h. Prix : CHF 30.-.

Inscription et renseignements : 076/390.95.81 ou afurblur@bluewin.ch

Technique des serviettes (V. Castellano)

Perfectionnez-vous en décorant un Pot à Oignon en Terre Cuite.

Mardi 10 juin 2003, de 19h30 à 22h30. Prix : CHF 30.-.

Inscription et renseignements : 079/342.20.03 ou vanina@infomaniak.ch

Tous les prix s'entendent matériel compris.

Les cours auront lieu au 22, rue du Village, 1214 Vernier.

Il est impératif de vous inscrire au préalable.

Le paiement s'effectue avant le cours.



LES SAMARITAINS DEMENAGENT...

Eh oui, après tant d'années à l'école de Balexert, tout d'abord à la salle de cinéma puis en sous-sol de la petite école, nous voilà au nouveau bâtiment de la sécurité, BSV, à Vernier.

Un regroupement des organismes de sécurité voulu par nos autorités et qui nous permettra de partager les locaux avec les pompiers et les sauveteurs auxiliaires.

Une solution qui nous prive d'une certaine autonomie mais qui nous apporte des locaux modernes, clairs et spacieux. De plus la présence des pompiers nous rapprochera encore mieux de cette compagnie et accentuera encore la collaboration.

Donc si nous titrons que les samaritains déménagent, ce n'est pas au sens péjoratif mais plutôt qu'ils emménagent dans des locaux plus agréables pour le plus grand plaisir des membres.

Nous espérons en effet que ce nouvel équipement saura revitaliser notre section, saura attirer les nouveaux membres dont nous avons besoin et sera ainsi très positif pour notre société.

Bienvenue à toutes celles et ceux qui auraient envie de nous rejoindre, envie d'apprendre les premiers secours, les gestes utiles à effectuer en cas de blessures, d'accidents. Notre groupement a besoin de forces nouvelles, au niveau des membres, des cadres, tant techniques qu'administratifs.

Merci de manifester votre intérêt, merci de nous rejoindre.

Renseignez-vous auprès de, Michel Ruchat, tél. 022-7961642.

En date du
Samedi 6 septembre prochain,

aura lieu au
**Centre sportif du Lignon et
Piscine du Lignon,**

une journée

«SPORT POUR TOUS»

organisée en collaboration avec
des sociétés sportives communales

Le public pourra assister à des démonstrations et
participer à des cours d'initiation
des diverses disciplines sportives.

Dès aujourd'hui, réservez cette date!

Conseil municipal

Séance du 4 mars 2003

Le Conseil municipal, par 25 OUI et 3 abstentions, a décidé de donner un préavis favorable au projet de plan localisé de quartier relatif aux parcelles sises à la rue Jean-Simonet, prévoyant la construction d'un immeuble destiné à du logement, dont 2/3 des logements devront être en «loyer libre».

Préavis favorable, voté à l'unanimité, à la dérogation au rapport des surfaces pour permettre l'agrandissement d'une villa sise au chemin des Vidollets 51.

Unanimité également pour l'ouverture des cinq crédits suivants :

- CHF 450'000.- destiné à couvrir les frais de stabilisation du giratoire de l'avenue du Lignon;
- CHF 365'000.- destiné à financer l'étude de réfection, restauration et renaturation du nant des Grebattes ;
- CHF 250'000.- destiné à financer une intervention lourde dans le Bois de la Grille ;
- CHF 230'000.- destiné à la mise en place d'une nouvelle structure pour la maison des Jeunes du Lignon « La Carambole » ;
- CHF 346'363.30.- destiné à couvrir le solde des frais engagés pour la réalisation de la construction du bassin couvert de la piscine du Lignon et la réfection des toitures du bâtiment existant.

Finalement, les élus, par 15 OUI, 5 NON et 8 abstentions, déclarent condamner l'attitude scandaleuse de Orange envers son personnel. Ils demandent à l'opérateur de négocier, sans délai, un plan social équitable, avec le

Syndicat de la communication et les représentants du personnel et lancent un appel pressant aux autorités fédérales dans le but qu'elles interviennent auprès de l'opérateur Orange pour que des négociations s'ouvrent.

Prochaines séances du Conseil municipal :

Mardi 13 mai 2003 à 20h30

Lundi 2 juin 2003 à 17h30,
séance d'installation du nouveau Conseil municipal

Mundialito aux Avanchets

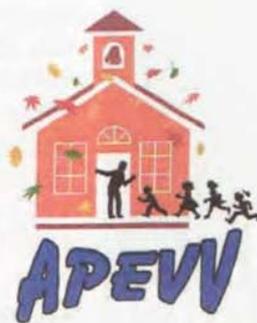
Les dates pour cette année sont les suivantes :
le 11 mai, le 18 mai et le 25 mai (réserve).

Tirage au sort le 29 avril au C.Q.A.

Tous les enfants nés entre 1987 et 1992 peuvent s'inscrire en envoyant leurs nom, prénom, date de naissance, adresse et n° de téléphone à la case postale 96, 1216 Cointrin avant le 4 mai 2003.

Inscription ouverte également pour les entraîneurs du Mundialito nés avant 1985.

Vous êtes membre de l'APEVV ?



Nous organisons des matinées bricolage pour vos enfants! Nous sommes heureux de vous annoncer que la première matinée est prévue le mercredi 9 avril, un bricolage sur le thème de Pâques sera réalisé par les enfants! N'oubliez pas de vous inscrire à l'aide du coupon que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Mme Christine Muller - 022 341.66.41
Mme Fabienne Brulhart - 022 341.32.14

Si vous désirez faire partie de l'Association de Parents d'Elèves de Vernier-Village et profiter de certaines activités pour vos enfants, inscrivez-vous auprès de :
APEVV - case postale 404 - 1214 Vernier

Sébastien Ruffieux, Président - 022 341.45.04

Nouveau : reprise gratuite du matériel électrique et électronique

Depuis le 1^{er} janvier 2003, la reprise des appareils électriques et électroniques est financée par une taxe anticipée de recyclage (TAR), incluse dans le prix de vente des appareils neufs. L'introduction de cette taxe garantit la reprise gratuite des appareils usagés dans les commerces spécialisés.

Quels sont les appareils concernés ?

Les appareils suivants sont concernés par cette mesure :

- **Matériel bureautique, informatique et de télécommunication** (téléphones mobiles, ordinateurs, écrans, claviers, modems, scanners, imprimantes, appareils téléphoniques, photocopieuses, etc.)
- **Electronique de loisirs** (téléviseurs, radios, chaînes stéréo, haut-parleurs, magnétoscopes, caméscopes, appareils photos, lecteurs CD et DVD, baladeurs, jeux électroniques, etc.)
- **Petit et gros électroménager** (aspirateurs, machines à coudre, machines à café, cuisinières, appareils frigorifiques, congélateurs, fours, lave-linge, lave-vaisselle, cafetières, grille-pain, etc.)

Pourquoi les récupérer ?

L'élimination des appareils électriques et électroniques avec les ordures ménagères ou les déchets encombrants est interdite depuis 1998. Ces appareils contiennent en effet des métaux lourds et d'autres substances nocives pour l'environnement. Par contre, leur collecte et leur valorisation permettent de récupérer certaines matières premières (fer, métaux précieux, etc.) et d'éliminer les composants polluants.

Comment s'en débarrasser ?

La plupart des commerces reprennent gratuitement les appareils du même type que ceux qu'ils proposent, quels que soient la

marque, le lieu et la date d'achat (une liste des commerces concernés peut être obtenue auprès d'Inf-eau-déchets,

022 327 47 11). Concrètement, vous pouvez par exemple ramener votre téléviseur hors d'usage dans un magasin qui vend des téléviseurs, même sans nouvel achat. Les particuliers ont également la possibilité de déposer gratuitement leurs appareils hors d'usage à l'Espace Récupération du Site-de-Châtillon (route d'Aire-la-Ville, 1233 Bernex) ou chez Cargo Domicile (route des Jeunes 6, 1227 Carouge).

Qu'advient-il de la vignette pour les réfrigérateurs ?

La vignette autocollante de CHF 75.- destinée à financer l'élimination des réfrigérateurs et des congélateurs est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2003. Les appareils frigorifiques peuvent désormais être ramenés gratuitement dans les commerces vendant ce type de matériel.

Pour en savoir plus :

Inf-eau-déchets 022 327 47 11
www.geneve.ch/inf-eau-dechets
www.sens.ch
www.swico.ch

> DEPUIS LE 1ER JANVIER 2003, REPRISE GRATUITE DE TOUS LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES USAGÉS DANS TOUS LES POINTS DE VENTE SPÉCIALISÉS.

«ZÉRO SOUCI, ZÉRO FRANC!»

Quand mon robot sera K.O., je le rapporterai dans un magasin.»

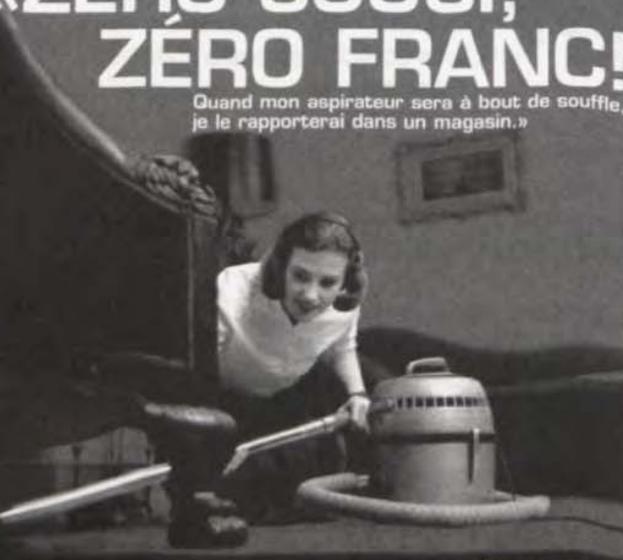


INF EAU DÉCHETS
022 327 47 11

> DEPUIS LE 1ER JANVIER 2003, REPRISE GRATUITE DE TOUS LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES USAGÉS DANS TOUS LES POINTS DE VENTE SPÉCIALISÉS.

«ZÉRO SOUCI, ZÉRO FRANC!»

Quand mon aspirateur sera à bout de souffle, je le rapporterai dans un magasin.»



INF EAU DÉCHETS
022 327 47 11



Ramassages ménagers

DÉCHETS ENCOMBRANTS mardi 6 mai 2003

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas...

DÉCHETS MÉTALLIQUES jeudi 8 mai 2003

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques...

DÉCHETS VALORISÉS, uniquement dans les immeubles équipés du nouveau système de containers différenciés : PET lundi et mercredi, PAPIER lundi et jeudi, VERRE jeudi, ORGANIQUES mardi.

Attention : Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc., doivent être impérativement rapportés dans les points de vente.

Attention : depuis le 1er janvier 2003 plus de vignettes frigos ! Les réfrigérateurs et congélateurs doivent désormais être rapportés dans les points de vente.

Renseignements : Centre d'entretien, tél. 022 306 07 00

Kung Fu Tao Lung

L'Association Suisse Kung Fu Tao Lung organise des cours juniors/adultes sur notre commune.

Les cours «adultes»

ont lieu les mardis et jeudis de 20h00 à 21h30
au Cycle du Renard, salle de gym 3.
Prix CHF 180.- par trimestre (pour les deux soirées).

Les cours «juniors» (8/14 ans)

ont lieu tous les jeudis de 18h30 à 19h30
au Cycle du Renard, salle de gym 3.
Prix CHF 100.- par trimestre.

Première leçon d'essai gratuite.

Association Suisse Kung Fu Tao Lung
29, rue de Livron - 1217 Meyrin - Tél. 022/782.41.12
e-mail: askftl@yahoo.com / www.askftl.com

Président : Alessandro FIORENTINI - Natel 079/630.40.85

Informations et inscriptions aux cours juniors/adultes :
079/679.40.85.

Commune de Vernier

Nous sommes :

Une administration dynamique qui vise principalement à développer et animer l'espace de travail de nos collaborateurs(trices). Nous sommes également la seconde plus grande commune sur le canton de Genève.

Nous cherchons :

UN(UNE) SECRETAIRE DE COMMISSIONS POUR NOTRE CONSEIL MUNICIPAL

qui s'occupe notamment :

- de participer aux séances (le soir) de commissions du dicastère attribué
- de rédiger (à domicile) le procès-verbal de la séance et de le faire parvenir au secrétariat général dans les plus brefs délais

Vous êtes :

- capable de manipuler avec facilité les outils bureautiques courants
- en possession d'un ordinateur personnel à domicile
- discrète et consciente de l'aspect confidentiel des objets traités lors de ces séances
- de nationalité suisse ou titulaire d'un permis C
- libre de suite ou disponible rapidement

Nous vous offrons :

Des conditions de travail attractives, ainsi que des prestations salariales et sociales d'une grande administration publique

VOUS VOUS SENTEZ PRÊTS(ES) À RELEVER LE DÉFI

Adressez votre offre manuscrite, avec photo et curriculum vitae, au service du personnel de la Mairie de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier tél. 022/306 06 40, **jusqu'au 25 avril 2003**

Les formules d'inscription ainsi que les descriptifs de fonction peuvent être obtenus à la Mairie de Vernier ou sur notre site Internet : www.vernier.ch ; alors passez nous voir.

Nouveau à Vernier Cours de Tae-Bo

Le mercredi de 20h à 21h.

CHF 10.- le cours.

Renseignements : 076 371 29 05.

Election des magistrats communaux du 4 mai 2003

Nous avons posé cinq questions aux candidats à l'élection du Conseil administratif de mai prochain.



Thierry Apothéloz
Les Socialistes



Nelly Buntschu
Alliance de Gauche



Laurent Beck
Radical



Yves Magnin
PDC



Georges Zufferey
Libéral

Voici les réponses qu'ils nous ont livrées :

LOGEMENT

Quelles seraient vos solutions pour résoudre la crise du logement à l'échelon communal ?

Thierry Apothéloz : «En l'état, il faut être réaliste. La solution n'est pas que «communale». Notre commune ne maîtrise que les rares terrains qui lui appartiennent. Il faut donc intensifier les concertations avec les pouvoirs publics cantonaux pour atteindre certains objectifs. Dans ce débat, il est primordial d'associer à la réflexion les attentes des habitantes et des habitants. Avec cet objectif, les élus socialistes au Conseil Municipal ont récemment déposé une motion visant à donner la parole aux quartiers pour offrir à ceux-ci la possibilité de partager leurs idées sur l'aménagement du territoire, incluant leurs besoins de logements, d'écoles, de locaux communautaires, de garderies ou d'EMS par exemple. Je suis favorable à une politique sociale du logement et non d'une politique du logement social. Cette nuance est importante, car elle est le fil rouge qui associe tous les intéressés (locataires utilisateurs, promoteurs, constructeurs et financiers) dès l'élaboration d'un projet immobilier jusqu'à sa réalisation. C'est dans cet esprit que la Fondation des Maisons Communales de Vernier (FMCV) et les régies doivent travailler afin de pouvoir offrir des logements pour tous, accessible à tous les types de revenus, avec un souci de mixité des classes sociales et d'âge.»

Nelly Buntschu: «Dans la commune de Vernier, nous avons déjà près de 23% de logements sociaux financés et construits par l'Etat - comme aux Avanchets - et nous n'avons quasiment plus de terrains disponibles. Nous ne pouvons pas accepter le projet de l'Etat de construire du logement social sur le site des jardins familiaux de la Ville à Crozet-Villars. C'est maintenant aux communes

riches de faire un effort pour créer des logements sociaux, en favorisant la mixité sociale. Il faut même le leur imposer comme on l'a fait avec nous.»

Laurent Beck : «Comment voulez-vous qu'une commune trouve une solution à la crise du logement (prévisible depuis longtemps) alors que les autorités cantonales sont incapables de trouver un terrain d'entente sur les priorités qui pourraient permettre de résoudre cette crise !

Il faut éviter de dire n'importe quoi en période électorale et rester conscient qu'à Vernier, il n'y a plus de place pour la réalisation de grands ensembles d'habitation. Seuls les immeubles du type mixte avec un faible taux de densité peuvent encore apporter une aide modeste aux problèmes du logement.

Pas question de déclasser les zones villas qui apportent aussi une contribution à l'habitat alternatif tout en préservant une qualité d'environnement.»

Yves Magnin: «Deux constats : la crise du logement sévit sur l'ensemble de notre canton (+ 5000 habitants par an !). Vernier a consenti des efforts colossaux en matière de logement social. La solution à cette crise repose dès lors sur une concertation entre le canton et l'ensemble des communes. Vernier doit faire entendre sa voix afin de ne pas être davantage préteritée. En ce sens, je me suis battu avec succès contre le projet de construction d'Avanchet II. Vernier se doit aussi d'agir afin que la nouvelle génération puisse avoir le choix de continuer à se loger dans notre commune. Elle doit

promouvoir des projets de qualité compte tenu d'un environnement difficile. Dans cette optique, j'estime que la Fondation pour les Maisons Communales de Vernier (FMCV) doit être dotée de moyens pour devenir une réelle force de proposition. Nos efforts doivent enfin viser à stimuler les investisseurs privés pour la construction de logements en prônant une clef de répartition de 2/3 de logements privés pour 1/3 de logements sociaux, soit l'inverse de celle prescrite par le canton. Genève est victime de son succès. Vernier ne doit, ne peut, pas y faire face seule.»

Georges Zufferey : «La crise du logement est un problème cantonal et non communal. En effet, les compétences communales en matière de construction se limitent à des préavis puisque, en finalité, c'est le canton qui décide. Toutefois, sur le plan communal, il convient de trouver des solutions pour permettre aux enfants de Vernier de rester sur le territoire communal, tout en maintenant un équilibre entre les différentes zones d'habitation. En outre, dans le domaine des logements subventionnés, la commune de Vernier a déjà été très sollicitée. Il importe de veiller à une application stricte du principe de la mixité de logement. De plus, il faut défendre les zones villas et les zones de verdure pour offrir, à la population, une qualité de vie. Enfin, le parti libéral est fortement engagé dans le domaine du logement, puisque l'un de ses membres préside la Fondation pour les Maisons Communales de Vernier (FMCV).»

FISCALITÉ

Etes-vous satisfait du niveau actuel du centime additionnel ?

Thierry Apothéloz : «Je ne suis pas satisfait du niveau actuel du centime additionnel et comme contribuable, je serai ravi de payer moins cher. Faut-il alors tomber dans le piège de la droite de le baisser à tout prix ? Non, car il faudra rechercher à faire des économies et les conséquences sur les plus fragiles de notre société seront importantes, notamment par la restriction des prestations publiques que cela impliquera. Il est important de porter le débat sur une péréquation intercommunale plus équitable, car nous savons que la moyenne cantonale serait alors de 48 cts. Il est injuste que des habitants des communes riches ne paient que 30 cts en ne contribuant pas ou peu aux infrastructures sociales, culturelles, de transports... D'autant plus que ce sont souvent elles qui accueillent des entreprises ou des personnes aisées qui produisent de gros revenus de l'impôt communal.»

Nelly Buntschu : «Notre commune n'est pas la plus riche du canton, mais jusqu'à présent nous avons fait des budgets équilibrés. Cela démontre clairement que nous ne pourrions baisser notre taux d'impôt communal. Ceux qui prétendent le contraire et axent leur campagne sur ce thème, comme les libéraux, sont démagogiques. Ce que nous devons faire, c'est continuer inlassablement à améliorer la péréquation financière entre les communes riches et pauvres.»

Laurent Beck : «Notre commune est déjà considérée comme ayant un endettement fort par rapport aux autres communes. Nous avons atteint un niveau limite avec le centime additionnel (50 cts) au delà duquel nous perdons notre attractivité auprès des entreprises qui pourraient choisir Vernier.»

La majorité de gauche nous a habitué à un tourisme social selon le principe de l'arrosoir sans définir d'une manière cohérente l'aide aux plus démunis. Dans ces conditions ce sont plusieurs millions de nouvelles dépenses chaque année, alors que d'autres services sont négligés. C'est impossible de continuer ainsi avec une monoculture des dépenses sans mettre en danger l'équilibre de nos finances.

Je ne suis pas satisfait de cette situation et ce sera l'un de mes premiers sujets politiques en cas d'élection au Conseil Administratif.»

Yves Magnin : «Non. Comment être satisfait d'un taux, 50 centimes, qui est parmi les plus élevés de Genève ? Paradoxe saisissant, notre commune enregistre un revenu par habitant parmi les plus faibles du canton et ses contribuables s'acquittent pourtant d'un impôt communal des plus importants ! Certes, le système de la péréquation intercommunale - censé atténuer ces différences - dote Vernier de fonds importants chaque année. Il n'en reste pas moins que les Verniolans sont lourdement taxés malgré de multiples nuisances. La refonte, en cours, de ce système devra assurer une plus juste répartition. Au-delà de cette insatisfaction, les finances de notre commune restent fragiles. Nonobstant le boni 2002 (+ 6 millions) - à affecter à la réduction de la dette - le climat conjoncturel 2003 est sombre, les licenciements menacent. Les rentrées fiscales en pâtiront. Une baisse du centime additionnel ne m'apparaît ainsi pas envisageable à court terme. Mais rien n'est dit, tant les soubresauts de notre économie sont aujourd'hui aussi imprévisibles que brusques.»

Georges Zufferey: «En comparaison des autres communes genevoises, le centime additionnel de Vernier est très élevé. Le niveau actuel a permis à la commune de conserver un équilibre financier, voire de réaliser un boni. En 2000, le groupe libéral avait proposé une baisse du centime additionnel, proposition non retenue par le Conseil municipal. Il ne faut pas renoncer pour autant. Mais, considérant la dette de la commune qui s'élève à 110 millions de francs, ma priorité réside dans la réduction de cette dette, sans augmentation du centime additionnel afin de diminuer, en termes d'intérêts qui se montent à 14700 francs par jour, la charge du contribuable».

DES PROMESSES ?

Quelle serait la promesse que vous seriez prêt à faire à vos électeurs ?

Thierry Apothéloz : «La seule promesse que je puisse faire et tenir est d'être et de rester fidèle à mes convictions socialistes et de toujours préserver les intérêts collectifs avant ceux des intérêts égoïstes et particuliers.

Je veillerai au respect des droits de l'homme, de la femme et des enfants avec un souci d'équité et de justice sociale.

Je mettrai mes compétences, mes convictions, mes qualités d'écoute au service de tous les habitantes et les habitants de notre commune.»

Nelly Buntschu: «Lors de la prochaine législature, je voudrais défendre deux axes. D'abord la création d'un contrat de quartier. C'est un projet de longue haleine qui demande l'aval du canton et du Conseil municipal et qui doit inclure aussi bien les assistants sociaux, les associations de quartier, que l'école et la police, mais dans le sens d'une politique de proximité. D'autre part, il faut créer de nouvelles infrastructures sportives, notamment une grande halle de sport. C'est un projet qui pourrait être intercommunal. Enfin, continuer la création de nouvelles places de crèche.»

Laurent Beck : «Promettre en politique est une mauvaise approche parlementaire, je suis persuadé que seuls les projets qui ont un message fort ont une chance de passer.

Je vais tenter un message en disant que la commune de Vernier doit retrouver la place qui est la sienne sur le plan cantonal, c'est à dire la deuxième du canton. Trop longtemps la majorité actuelle a fait preuve de passivité en acceptant beaucoup trop de solutions « fourre-tout » venant des autorités cantonales. Vernier doit mieux définir son identité et soutenir les animations au travers de sa population.

Pourquoi sommes-nous toujours absents dans les performances sportives et les grandes fêtes populaires ?»

Yves Magnin: «Pas une promesse, un fait : je mettrai mon expérience, mon dynamisme, ma rigueur, ma bonne humeur, au service de notre commune, pour qu'il fasse bon vivre à Vernier».

Georges Zufferey: «Ma promesse est de dire ce que je fais et de faire ce que je dis.»

BILAN D'ACTION

Depuis votre engagement dans la vie communale, quelle est l'action dont vous êtes le plus fier ?

Thierry Apothéloz : «Je suis fier et heureux de toutes les actions quotidiennes que je concrétise jour après jour et que la plus marquante sera vraisemblablement celle que je réaliserai demain !»

Nelly Buntschu: «La création de nouvelles places de crèche. La construction du bâtiment de sécurité avec du coup la création d'une plus grande unité dans le secteur de la sécurité. Mais aussi l'accroissement du soutien aux clubs sportifs et la municipalisation des installations de tennis de Vernier.»

Laurent Beck : «Manifestement le fait d'avoir été motionnaire pour la création de la Fondation des Maisons Communales de Vernier a été pour moi un grand sujet de satisfaction. Cette fondation a permis de réaliser 197 logements de qualité.

Il faut encore améliorer les relations avec les autorités afin d'élargir l'appui financier de la commune pour entreprendre d'autres opérations.

Une fondation est à l'écoute des besoins communaux et elle est soucieuse de la qualité de vie et des économies d'énergie sans aucune intention spéculative.»

Yves Magnin: «La renaturation des nants du Rhône, en cours, est l'une de mes satisfactions. En qualité de Président de la commission du génie civil, je m'y suis investi afin que les berges du Rhône redeviennent un lieu de détente, dans un cadre naturel.»

Georges Zufferey: «Dans le cadre de mon engagement dans la vie communale, je suis heureux de la gestion et de la maîtrise du dossier relatif à l'insertion et à la réinsertion professionnelle, activité assumée précédemment par l'association VIE. Le traitement de ce dossier a démontré mon objectivité et ma capacité à m'investir pour une cause éminemment sociale et mon engagement a d'ailleurs été relevé publiquement par le président de l'association VIE. En partant de l'analyse des besoins et en refusant toute vision idéologique, je propose une approche nouvelle qui réponde réellement aux attentes de la population. Il faut mettre en corrélation les besoins et les moyens à disposition (communaux et cantonaux), définir une politique sociale judicieuse et efficace, développer des réseaux de prestations et des actions de proximité et éviter ainsi tout doublon».

PRINCIPALE DÉCISION

Si vous êtes élu (réélu), qu'elle serait la principale décision que vous aimeriez pouvoir prendre ?

Thierry Apothéloz : «Homme de dialogue et de respect, avec mes valeurs, j'entends prendre les décisions après avoir étudié et soupesé tous les tenants et les aboutissants d'une problématique, en développant la concertation avec les personnes concernées dans le but de servir au mieux les intérêts de l'ensemble de la collectivité.

Par mon engagement, je m'engage à travailler en priorité sur tous les dossiers qui font l'objet du programme électoral des socialistes de Vernier et ceux proposés par les électrices et les électeurs qui m'auront choisi pour cette fonction. Parmi ces priorités, je peux citer notamment la création d'un service de la jeunesse et de la vie sociale, la mise à disposition aux retraités d'un espace pour les conseiller et les aider dans des démarches administratives et l'encouragement de la collaboration des divers acteurs communaux pour développer une sécurité publique crédible.»

Nelly Buntschu : «Continuer à être à l'écoute de la population et se dire que l'on peut toujours faire mieux.»

Laurent Beck : « Il faut prendre rapidement des décisions pour améliorer la sécurité des habitants et dans les écoles. La violence commence pendant l'enfance, souvent liée au stress des parents.

Une répression policière ne servira pas à grand chose ; il faut au contraire des services de proximité avec les

habitants afin d'établir un climat de confiance et de soutien aux plus désemparés.

Les services publics devront d'avantage s'investir dans les tâches relationnelles avec la population.»

Yves Magnin: «Aboutir à long terme à déplacer les dépôts pétroliers. Leur localisation est dangereuse tant pour la sécurité des personnes que pour l'environnement en raison de la proximité de l'aéroport et du Rhône».

Georges Zufferey: «Si je suis élu, je veux, tout d'abord et dès le début de la législature, définir avec les deux autres conseillers administratifs des objectifs clairs et réalistes, une sorte de «discours de Saint-Pierre» communal. Ces objectifs seront présentés au Conseil municipal et à la population sous forme d'une charte de législature. En effet, mon but consiste à fixer des objectifs réalisables et à les concrétiser afin de maintenir la confiance des citoyennes et citoyens à l'égard des autorités politiques. Dans un domaine plus particulier, celui de la sécurité, il est indispensable de combattre les incivilités que subissent les habitants de la commune. Je veux donc être à l'écoute de la population, restaurer une véritable collaboration entre les différents acteurs et redonner à toutes et à tous une part de responsabilité sur la qualité de vie du quartier dans lequel ils habitent».



Fédération des Écoles
Genevoises de Musique

Conservatoire de Musique de Genève
Conservatoire Populaire de Musique
Institut Jaques-Dalcroze

**LIEUX ET DATES DES INSCRIPTIONS
dans les Centres d'Enseignement**

Année scolaire 2003-2004

**Le Conservatoire Populaire de Musique (CPM)
vous invite à inscrire vos enfants**

- VERNIER** Inscriptions le lundi 5 mai 2003 de 16h à 18h30
Ecole de Vernier-Place – Salle des maîtres
- LE LIGNON** Inscriptions le vendredi 9 mai 2003 de 16h à 18h30
Villa du Vieux-Lignon – Chemin du Bois-des-Frères 51

Aucune inscription n'est prise par téléphone.

Des remboursements partiels peuvent être octroyés par le
Service des allocations d'études et d'apprentissage (tél. 022 909 68 20).

IMPORTANT

**Les trois écoles de la Fédération seront présentes au
SALON DU LIVRE À PALEXPO DU 30 AVRIL AU 4 MAI 2003**

N'hésitez pas à rendre visite à notre stand où vous pourrez assister à des
productions d'élèves, trouver des informations et poser toutes questions
concernant les inscriptions pour la rentrée 2003-2004 !

**FISCALITE, PREVOYANCE et IMPÔTS
optimisés et traités dans votre intérêt**



TOUT SOUS LE MEME TOIT

Deux spécialistes complémentaires à votre disposition

Centre de conseil
MicroGestion
Concept Global
022 796 15 50

Fiduciaire
Roland Perdrisat
Expert-comptable
022 798 93 77

Particuliers ; PME ; SA ; Sàrl



**Les Cadets de Genève
au Victoria Hall**

L'école de musique des Cadets de
Genève aura le plaisir de jouer lors de
son traditionnel concert de gala, le

SAMEDI 10 MAI 2003 À 20H30

au Victoria Hall ; l'Harmonie Nauti-
que, invité d'honneur, se produira en
deuxième partie.

Lors de cette soirée, vous aurez l'oc-
casion de découvrir un programme
musical varié, interprété par les deux
harmonies, le corps de tambours ainsi
que le groupe de percussions des
Cadets de Genève.

Plus de 100 jeunes musiciens, âgés
entre 9 et 20 ans interpréteront
pour vous pièces classiques et
pièces modernes sous la baguette de
leur chef, Monsieur Jean-François
Bobillier.

Entrée libre, collecte à la sortie.

LA MACAV

48, rue du Village. Ouvert tous les jours,
sauf le dimanche et le lundi, de 9h à
11h30 et de 14h30 à 17h30.

Du 6 au 31 mai 2003

CHRISTINE COURTOIS

Poterie
«Entre ciel et terre»

ODILE LE GALL

Dessins
«Le Vieux Vernier,
autres villages et natures mortes»

Quelles sont pour vous les enjeux de ces élections municipales?



Nelly Buntschu : «L'enjeu de ces élections municipales, puis après à l'exécutif, c'est de maintenir une majorité de gauche aussi bien au législatif qu'à l'exécutif. Avant tout pour défendre une politique sociale de proximité qui préserve les acquis sociaux pour tous comme, par exemple, le maintien du centre social municipal géré par la commune. Nous devons

faire aussi des efforts pour les femmes qui travaillent et qui sont souvent en situation monoparentale. Durant cette législature, l'AdG a lancé, par exemple, une initiative pour la création d'une soixantaine de places dans le quartier Châtelaine-Balexert, mais il existe une nécessité d'augmenter cette offre, car la demande est très forte. Nous luttons pour obtenir de nouvelles places de crèches financées par le canton, comme le prévoit la nouvelle loi.

Autre enjeu social : l'intégration des étrangers et des jeunes. Vernier compte près de 43% d'étrangers, je crois que l'intégration se passe bien, contrairement à ce que voudrait faire croire l'UDC qui n'arrête pas de parler d'insécurité et il faut poursuivre dans cette voie. Je considère comme prioritaire la présence physique et l'accessibilité des élus sur le terrain notamment pour les jeunes. Il est important d'aller à leur rencontre.

Lors de la prochaine législature, je voudrais défendre deux axes. D'abord la création d'un contrat de quartier. C'est un projet de longue haleine - qui demande l'aval du Canton - et qui doit inclure aussi bien les assistants sociaux, les associations de quartier, que l'école et la police, mais dans le sens d'une politique de proximité, et j'espère qu'on arrivera à la mener à bien. D'autre part, il faut créer de nouvelles infrastructures sportives, notamment une grande halle de sports. C'est un projet qui pourrait être intercommunal.»

La commune de Vernier est considérée comme une commune pauvre, comment pouvez financer des projets ?

«Notre commune n'est pas la plus riche du canton, mais jusqu'à présent, nous avons présenté un budget équilibré... Mais il est clair que nous ne pourrions pas baisser notre taux d'impôt communal. Ceux qui axent leur campagne sur la diminution des impôts comme les Libéraux font de la démagogie. Le budget communal ne peut plus être compressé. Nous lutterons inlassablement pour améliorer la péréquation financière entre communes riches et

pauvres, même si au sein de l'Association des communes genevoises, les voix des grandes communes populaires comme Vernier, Meyrin, Onex ou Carouge sont battues en brèches par les petites communes riches, puisque chaque commune a une voix. C'est un combat sans fin.»

Une importante pénurie de logements affecte notre canton, que compte faire votre commune dans ce domaine ?

«Dans la commune de Vernier, nous avons déjà près de 23% de logements sociaux financés et construits par l'Etat - comme aux Avanchets - et nous n'avons quasiment plus de terrains disponibles. C'est aux communes riches de faire maintenant un effort pour créer des logements sociaux, et favoriser la mixité sociale. L'Etat nous les a trop souvent imposé, il peut faire de même avec les autres communes.

Vernier cherche à attirer de nouvelles entreprises sur son territoire et nous comptons entre autres sur la construction de la nouvelle liaison de tram Cornavin, Meyrin, Cern qui rendra notre commune plus attractive pour celles-ci.»

Vernier est marqué par une séparation nette entre son centre et ses quartiers populaires, marqués par une forte densité urbaine et des problèmes de trafic et de pollution, comment comptez-vous améliorer la vie de ces quartiers ?

«Notre principal souci se situe sur l'axe Servette - Châtelaine - Vernier qui est complètement saturé. Ce trafic est encore accru par la présence d'un nombre de plus en plus importants de supermarchés et grandes surfaces. Dans les années à venir, il sera très important d'accroître l'offre de transports publics et de favoriser un système de parkings de décharge (le système *park and ride*). On doit même réfléchir aux moyens de financement d'une gratuité de ces transports publics.»

Pour finir, qu'est-ce qui fait la spécificité, selon vous, d'un membre de l'AdG (Parti du Travail) dans un exécutif ?

«Ma priorité en tant que conseillère administrative c'est d'être plus proche de la population en favorisant une meilleure redistribution des richesses et en apportant une attention particulière au rôle social de notre commune. En tant que responsable des agents de sécurité municipale, j'exige des agents à l'écoute de la population.»

Resp. Alliance de Gauche Vernier



« Parce qu'il est un homme de dialogue, d'écoute et de respect ; parce qu'il peut s'appuyer sur une solide expérience de terrain auprès des personnes les plus fragiles de notre société pour défendre des valeurs qui lui tiennent à cœur comme la justice sociale, la solidarité, la dignité ; parce qu'il est compétent et engagé pour amener à Vernier un dynamisme réaliste et constructif ; parce que son engagement associatif et politique lui a permis d'acquérir une bonne connaissance de notre commune et du canton, nous

*soutenons la candidature de **Thierry Apothéloz** au Conseil Administratif de Vernier le **4 mai** prochain. **Votez et faites voter Thierry Apothéloz.** »*

AMALOU Ali, gérant, Maroc, **AMALOU Florence**, éducatrice petite enfance, Maroc, **APOTHELOZ Jean-Pierre**, chef entreprise de décoration/peinture, Avanchets, **APOTHELOZ Verena**, mère au foyer, Avanchets, **APOTHELOZ Claudine**, Genève, **BALTAZAR David**, étudiant école de commerce, Châtelaine, **BEER Charles**, Conseiller d'Etat, Genève, **BERTOLINI France**, éducatrice, Mieussy, **BERTOLINI Johan**, éducateur, Mieussy, **BLANCO Montserrat**, avocate-stagiaire, conseillère municipale, Vernier, **BOGET Monique**, enseignante, conseillère municipale, cand. conseil administratif, Meyrin, **BOLOGNINO Salvatore**, bijoutier, Châtelaine, **BOLZLI Marie-Louise**, Genève, **BOTI KIESE Delfino**, informaticien, Avanchets, **BOUCHOUD Olivier**, instituteur, Genève, **BOUVARD Serge**, Genève, **BRUNIER Christian**, député, Genève, **BUSSIEN Monique**, employée de banque, conseillère municipale, Aïre, **CHIARADONNA Denis**, avocat-stagiaire, conseiller municipal, Châtelaine, **CHOBAZ Pascal**, maire et conseiller administratif, Lancy, **COLLET Pierre-Yvan**, retraité PTT, Châtelaine, **COMTE FONTANA Anne-Françoise**, juge, Genève, **CONSTANTIN Lysiane**, secrétaire, Avanchets, **DA SILVA CARVALHO Eduardo**, gestionnaire de vente, Châtelaine, **DEMAY Katia**, assistante dentaire, Châtelaine, **DEMAY Laurent**, peintre en bâtiment, Châtelaine, **DIALA Rolly**, étudiant, Châtelaine, **DROIN Antoine**, député, Lancy, **DUPUIS Juliette**, retraitée, Annemasse, **ETIENNE Alain**, député, Carouge, **FALQUET Bernadette**, retraitée, anc. conseillère municipale, Le Lignon, **FALQUET Gabrielle**, enseignante, Conseillère administrative et Maire de Vernier, Le Lignon, **FALQUET Louis**, retraité, anc. conseiller municipal, Le Lignon, **FANKHAUSER Andreas**, instituteur, Berne, **FASEL Bernard**, psychanalyste, Le Locle, **FASEL Josiane**, mère au foyer, Le Locle, **FAVERO Julien**, employé de commerce, Châtelaine, **FEHLMANN-RIELLE Laurence**, secrétaire générale, Genève, **FONTAINE Céline**, collégienne, Soral, **FONTAINE Gérard**, Président ass. sportive Schtroumpf Genève, Soral, **FONTAINE Muriel**, secrétaire, Soral, **FRANCH Carine**, Genève, **FRANCH Alexis**, mécanicien, Genève, **GAROFALO Romaine**, vendeuse, Vernier, **GATTI Michel**, enseignant, Versoix, **GIANNASI Marco**, dessinateur-const, Châtelaine, **GIGER Dominique**, éducatrice spécialisée, cheffe de groupe en appui éducatif au SPDJ, Genève, **GIL David**, installateur-sanitaire, Châtelaine, **GREZET Christiane**, assistante-dentaire, Le Locle, **GREZET Jean-Mary**, éducateur, Le Locle, **GREZET Loïc**, écolier, Le Locle, **GROBET-WELLNER Mariane**, économiste, députée, Aire-la-Ville, **HAENGGI Serge**, employé de commerce, Croix-de-Rozon, **Dr HAUSSER Dominique**, Président du Parti Socialiste Genevois, anc. député, Genève, **HERMANN David**, secrétaire syndical, Meyrin, **HONEGGER Gilbert**, monteur-électricien, Châtelaine, **HUMADATE Abdellah**, criminologue, Châtelaine, **JAFFE Philip**, psychologue, Aïre, **Dr JEAN Schubert**, médecin généraliste FMH, Genève, **JELIKA Farida**, étudiante en langues, Genève, **KANNAN Sami**, député, Genève, **KELLER James**, employé de commerce, Genève, **KHELAZFA Ahmed**, membre AQHL, Châtelaine, **KRETSCHMER Micheline**, formatrice d'adultes, Genève, **LARUE Nathalie**, assistante sociale, Archamps, **LAZZARI Alain**, électronicien, Châtelaine, **LE GUENNEC Jacqueline**, assistante sociale, Grand-Lancy, **LI Jing**, employée de bureau, Châtelaine, **MASSEE Jennifer**, mère au foyer, Sciez, **MASSEE Marie-Françoise**, artisan, Bons-en-Chablais, **MATAS Xavier**, conseiller social, Genève, **MAURY PASQUIER Liliane**, conseillère nationale, Châtelaine, **MIGHALI Sophia**, sage-femme, Genève, **MORET Roland**, mécanicien, Le Lignon, **MORNAND Sacha**, employé de commerce, Avanchets, **MOUTINOT Laurent**, Conseiller d'Etat, Genève, **OLTRAMARE Jean-Jacques**, responsable de prestations, Thônex, **PAYOT Jean-Daniel**, directeur du CEC André-Chavanne, Satigny, **PEREZ Andrea**, secrétaire, Avanchets, **PEREZ Alberto**, horloger, Avanchets, **PICARRA Lourdes**, Présidente AQHL, Châtelaine, **PICARRA Miguel**, membre AQHL, Châtelaine, **POURAMPIR Jamshid**, syndicaliste, Châtelaine, **RATSIMBAZAFY Danny**, vendeur, Châtelaine, **Dr RIELLE Jean-Charles**, médecin, Genève, **RIGHENZI Ruth**, conseillère municipale, Le Lignon, **RODRIK Albert**, juriste, député, Genève, **ROOSENS Julia**, écolière, Genève, **ROOSENS Valérie**, éducatrice, Genève, **ROOSENS Vincent**, psychologue, Genève, **ROSARIO Fatima**, mère au foyer, Châtelaine, **ROSEMBAUM-KATZMAN David**, producteur, réalisateur, Grand-Lancy, **ROTH BERNASCONI Maria**, députée, Grand-Lancy, **RUDAZ Bernard**, artisan-charpentier, Talloires, **SAVARY Thomas**, étudiant IES, Genève, **SCHENK-GOTTRET Françoise**, députée, Veyrier, **SCHIMPF Eric**, artiste plasticien, éducateur spécialisé, Genève, **SCHMID Solange**, anc. conseillère administrative Vernier et anc. Maire de Vernier, Confignon, **SCHONENBERG Serge**, assistant social, Vésenaz, **SCHORER Alain**, enseignant, Aïre, **SERRANO Natalia**, secrétaire, Châtelaine, **SOLARI Francesca**, assistante sociale, Nyon, **SOMMARUGA Carlo**, avocat défense des locataires, député, Genève, **STROUMZA Anni**, urbaniste, conseillère municipale et candidate au conseil administratif Thônex, Thônex, **TEBIB Mahmoud**, éducateur, Genève, **THIEBAUT Sylvain**, enseignant, formateur, Genève, **THION François**, enseignant, député, Bardonnex, **THOREL Marilou**, anc. enseignante, Châtelaine, **THOREL Jean-Pierre**, secrétaire, conseiller municipal, Châtelaine, **TODESCHINI Nicole**, secrétaire dans un CO, Présidente APE Balexert, Genève, **TORNARE Manuel**, conseiller administratif Ville de Genève, Genève, **TROISI Teresa**, employé de banque, Châtelaine, **ZAMBONY-LABAKY Mirna**, assistante sociale, Genève.

Parti Socialiste de Vernier – case postale – 1211 Genève 28
socialistevernier@yahoo.fr ; tél. 079 780 24 70

LA SECURITE

une nécessité qui implique une action concertée



Il est actuellement d'usage de parler des «incivilités». Derrière cet euphémisme se dissimulent des comportements détestables, souvent violents, et qui manifestent, dans tous les cas, un formidable mépris d'autrui et des règles de la vie en société.

Les Verniolanes et les Verniolans éprouvent souvent un sentiment de malaise voire de peur face à ces manifestations d'incivilité ou à ces actes de violences.

De plus l'insécurité est favorisée par la dégradation de l'environnement urbain. La saleté engendre l'irrespect, et l'irrespect est source de violence.

Le Département de justice, police et sécurité, sous l'impulsion de Micheline Spoerri, mène une politique résolue de lutte contre la délinquance dans le canton de Genève. Les Communes et leurs habitants sont les premiers bénéficiaires de cette politique. Toutefois, cette dernière doit trouver son prolongement dans l'action des pouvoirs publics communaux, qui doivent la soutenir et la compléter.

Les autorités ne doivent pas baisser les bras face à cette situation. Les communes peuvent jouer un rôle déterminant dans la prévention et la répression.

Pour lutter contre cet état de fait, les autorités municipales doivent alors situer leur action dans un cadre qui dépasse les frontières communales et collaborer efficacement avec les autorités cantonales.

Dans une société démocratique, les individus ont des droits mais aussi des devoirs les uns à l'égard des autres. En effet, dans un état de droit, autorités et citoyens doivent oser affirmer clairement les valeurs qui sous-tendent la société, définir clairement les règles que chacun doit respecter et réagir lorsque certains individus les enfreignent.

Les candidats de l'entente verniolane veulent :

- développer une communication et un dialogue entre la population et les autorités;
- instaurer une véritable collaboration entre les différents acteurs d'un quartier (police, acteurs sociaux, régies, écoles, associations, habitants, etc.), de façon à mieux générer un sentiment d'appartenance et de citoyenneté et pour redonner à chacun une part de responsabilité sur la qualité de vie générale du quartier;
- rendre la police municipale plus visible et plus présente sur le terrain afin de favoriser la prévention et diminuer le sentiment d'insécurité;
- offrir des prestations communales en matière d'emploi d'insertion et de réinsertion professionnelle pour les adultes et les jeunes en difficulté;
- remettre immédiatement en état les bâtiments qui ont été l'objet de dégradation, et exiger la même démarche de la part des propriétaires privés.

En partant de l'analyse des besoins et en refusant toute vision idéologique, ils proposent une approche nouvelle qui réponde réellement aux attentes de la population.

**Ils défendent ainsi une société où chacun se sent
libre, responsable et solidaire**

**GEORGES ZUFFEREY ,
CANDIDAT LIBERAL DE L'ENTENTE VERNIOLANE**

DES FINANCES SAINES, UNE COMMUNE FORTE



Notre conseiller administratif PDC se retire après avoir tenu avec brio durant 12 ans les rênes de nos finances. Cet exercice périlleux – auquel la gauche ne s'est pas livrée – Christophe Iseli s'y est attaché avec succès en sachant imposer une méthode de travail et des budgets adaptés aux réalités de notre commune. Traverser des années de conjoncture sombre aura ainsi été l'un des défis qu'il a su relever. Aujourd'hui, après un trop court répit, le spectre d'une récession menace à nouveau dans un climat international pour le moins sombre. Les partis de l'Entente y feront face lors de la prochaine législature.

Un budget équilibré, la réduction des dépenses, le refus d'une hausse du centime additionnel

Défendre un budget équilibré, c'est faire coïncider charges et revenus, c'est surtout **la moindre des mesures**. Pour 2002, la prudence de notre ministre des finances aura été bénéfique puisque nous bouclerons les comptes avec **un boni de l'ordre de 6 millions**. C'est un record enthousiasmant. L'Entente s'en réjouit puisque la démonstration est faite de la qualité de la politique suivie à ce jour. Cependant, elle se gardera d'un optimisme délirant face à un climat conjoncturel secoué par de brusques fluctuations. Les difficultés que nous traversons aujourd'hui auront sans nul doute des répercussions sur nos budgets futures.

Dépenser ce qui n'est pas encore engrangé relève d'un exercice sans nul doute aisé auquel d'ailleurs certains semblent toujours vouloir se complaire. La réalité risque pourtant de rejoindre bien vite les insouciantes. Notre budget de fonctionnement 2003 prévoit une hausse de 5,62 % des charges (+3,7 millions). Le climat économique ne nous permettra pas de faire face à de telles hausses si elles devaient être répétitives. L'Entente entend ainsi **combattre des dépenses en constante augmentation et ne veut pas d'une hausse du centime additionnel**. Enfin, elle soutiendra le **partage de certaines tâches** avec d'autres communes dans un souci d'efficacité et de réduction des dépenses, l'intercommunalité étant au demeurant favorisée par le Fond d'équipement communal, l'un des principaux instruments de la péréquation financière intercommunale.

Des investissements cohérents, une réduction de la dette

La dette de notre commune s'était progressivement réduite puisque de 131,5 millions en 1992, elle était de 108 millions en 2001. La municipalisation de la petite enfance, imposée par la majorité de gauche, s'est traduite en 2002 par une hausse importante des coûts, mais aussi de la dette compte tenu de l'acquisition, la construction, de bâtiments, à cet effet. D'autres paramètres, tels que l'entre-

tien lourd de nos bâtiments, l'assainissement des égouts, nécessiteront impérativement des investissements pour la sauvegarde de nos infrastructures. Fort heureusement, la majeure partie des intérêts y afférant sont en réalité pris en charge par le Fond d'équipement communal. L'Entente soutiendra des investissements cohérents en **donnant la priorité à ceux qui ne peuvent plus être différés** sous peine de coûts ultérieurs démesurés. Elle poursuivra ses efforts tendant à **la réduction de la dette en y affectant le boni de 2002** par le remboursement d'emprunts venant prochainement à échéance.

Une promotion économique efficace

Vernier a besoin d'emploi et de ressources financières; le revenu par habitant est parmi les plus faibles de notre Canton, alors que son territoire est constitué pour un 1/4 de zones d'activités commerciales et industrielles. Même si les moyens d'action en matière d'emploi relèvent des instances fédérales et cantonales, Vernier peut pourtant agir. **Elle doit faire entendre sa voix** et ne plus laisser échapper, comme par le passé suite aux tergiversations et autres exigences démesurées de la gauche, l'implantation d'entreprises rémunératrices et créatrices d'emplois. L'Entente **soutiendra fermement le développement économique** de notre commune en axant sa réflexion sur la venue d'entreprises dans des conditions négociées – en aucun cas imposées – avec une attention toute particulière quant aux nuisances qu'elle subit déjà par trop.

Des moyens pour financer une qualité de vie à Vernier

Notre commune est pleine de contrastes, à l'image de berges du Rhône côtoyant des dépôts pétroliers. Il est impératif qu'elle dispose de **moyens financiers suffisants** pour assurer à chacun une qualité de vie, pour qu'il fasse bon vivre à Vernier.

C'est avec vous et grâce à vous que l'Entente doit pouvoir s'atteler à ces tâches.

Voter pour des finances saines et une Commune forte

Yves MAGNIN

CANDIDAT PDC DE L'ENTENTE VERNIOLANE

UNE VISION REALISTE DE L'ENVIRONNEMENT



Vernier subit depuis trop longtemps les nuisances liées aux avions et à la circulation. Dans cette configuration peu avantageuse pour notre commune, le soutien des autorités communales est primordiale.

L'entente verniolane défendra un programme visant à réduire considérablement ces nuisances en concertation avec les communes riveraines et les acteurs économiques.

D'autres sujets ont également leur importance :

Constructions nouvelles destinées au logement

Nous ne pouvons plus envisager de nouvelles densifications selon le régime HLM ou HBM uniquement; nous devons favoriser la proportion de logements libres en incitant l'Etat à revoir ses plans d'aménagement pour la réalisation de nouveaux immeubles ayant un gabarit réduit avec un taux de densification inférieur à celui que nous connaissons pour la plupart des immeubles sur la commune.

Maîtrise du sol

Il faut mettre en valeur les terrains sur lesquels nous avons un pouvoir de décision et ne pas hésiter à faire de nouvelles acquisitions si cela s'avérait nécessaire pour la valorisation du patrimoine. L'utilisation de la Fondation de droit public des maisons communales de Vernier doit être plus fréquente afin qu'elle puisse mettre au service de la population des logements de qualité avec de nouvelles normes énergétiques favorisant les investissements durables.

Espaces verts

Cela peut paraître paradoxal de parler de zones de verdure à Vernier et pourtant ces zones existent. Elles peuvent se manifester sous différentes formes telles que: parcs publics, places de sport ou jardins familiaux. Il faudra préserver ces espaces et ne pas céder aux intransigeances du DAEL qui profite d'une majorité de gauche à Vernier pour obtenir des déclassements impopulaires et qui seraient certainement refusés dans d'autres communes.

Zones villas

Il est important de maintenir un équilibre dans les différents types d'habitation. Notre commune ne doit pas se laisser piéger par une « monoculture » du logement. Nous ne voulons pas de déclassements mais au contraire un renforcement voir une extension de cette zone répondant à une demande toujours plus grande de la population. La qualité de vie a aussi son importance dans ce secteur; évitons les projets trop densifiés et surpeuplés qui engendrent certainement de graves problèmes de coexistence entre propriétaires.

Pétroliers

Près de 20 hectares sont consacrés à des citernes de carburants. C'est beaucoup, c'est dangereux et ce n'est plus nécessaire !

Les partis de l'entente verniolane ne veulent plus de nouvelles concessions et définiront un moratoire afin de ne pas renouveler les droits de superficie. Nous voulons à terme récupérer les secteurs dévolus aux dépôts de carburant pour d'autres activités.

Les grands centres urbains se rapprochent ainsi que le rectangle d'or économique ; il serait temps de mettre en place une véritable politique de dissuasion avant que se produise une véritable catastrophe écologique.

**Nous voulons permettre à la population
de mieux vivre à Vernier**

Laurent BECK
Candidat radical de l'Entente Verniolane



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

**Volets aluminium
-
Portes d'entrée**

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager

**Vente & dépannage
toutes marques**

**Pas de frais de déplacement aux
habitants de la commune**

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41



Armando Amore
Conseiller à la clientèle

Téléphone +4122 949 01 37
Mobile +41 79 200 70 51
Téléfax +41 22 949 01 51
armando.amore@basler.ch

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du *CYCLE* et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie
Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat médical

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg



Votre assureur toutes branches à Vernier

- Analyse de portefeuille
- 3^eme pilier / rente viagère, prime unique
- Assurance ménage, voiture, PME, bâtiments
- Cpp, 2^eme pilier

Agence Générale Genève Rive-Droite
Rue de Lyon 87
Case postale 92
1211 Genève 13
www.baloise.ch

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



Ch. des Vidollets 41 - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

INFORMATIONS VERNIER

TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	CHF 110.-
2/12 page	CHF 220.-
1/4 page	CHF 300.-
1/4 page couv. int.	CHF 330.-
1/3 page	CHF 400.-
1/2 page	CHF 560.-
1 page intérieure	CHF 1000.-
1 page couv. ext.	CHF 1200.-



PARKING ASSURÉ GRATUIT

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7 JOURS / 7

OFFRE 12 MOIS

FR. 790.-

(facilité de paiement)

TOUTES HEURES

TOUTES PRESTATIONS

Nouveau:
Latino Move

AU FIL DES MOIS LE VERNIER FC VOUS PRESENTE SES EQUIPES JUNIORS

Juniors A, entraîneur M.Gilberto Mazzolini

Cette équipe a fait un excellent 1^{er} tour en finissant 2^e du championnat à 2 points de la promotion en Juniors Interrégionaux. Nous remercions en passant, le FC Meyrin pour avoir joué le jeu jusqu'au bout en alignant des juniors interrégionaux B et A lors du match contre Vernier, nous empêchant ainsi d'être promu. Cela en valait la peine puisque le FC Meyrin a retiré son équipe depuis pour le 2^e tour. C'est donc Signal-Bernex qui passe.



Juniors A

Nos juniors A jouent ensemble depuis 3 ans au moins et évoluent dans leur première année de Juniors A. 4-5 de ces joueurs ont été incorporés à la première équipe (3^e ligue), mais malheureusement l'exercice n'a pas été concluant.

Sportivement ces juniors sont bons, mais il y a encore un grand pas dans la progression à faire, et ceci sera possible avec plus d'assiduité et de sérieux aux entraînements. La discipline laisse à désirer et nous aimerions que cela s'améliore rapidement.

Le 2^e tour est commencé et nous enregistrons déjà une défaite face à Lancy-Sports (équipe dans laquelle évoluent 5 ou 6 anciens juniors de Vernier FC).

Espérons que cette défaite n'affectera pas le moral des troupes et peut-être qu'elle permettra de faire réagir les garçons. Il faut y croire pour avoir des résultats. Qu'on se le dise.

Juniors E1, entraîneurs Georges Pais et Bljirim Arifi Juniors E2, entraîneurs Jeton Haziri et Vllaznim Bytyqi

Ces équipes sont formées par des garçons nés 1993 qui évoluent dans leur 1^{er} année de Juniors.

Le premier tour des E1 au niveau sportif est moyen, ainsi que l'assiduité aux entraînements et la discipline est peu convaincante ce qui reflète peut-être les résultats enregistrés. Un changement d'entraîneur vient d'intervenir et espérons que l'équipe va trouver sa valeur réelle. Sur le terrain nous aimerions des parents plus présents et surtout une collaboration un peu plus sportive.

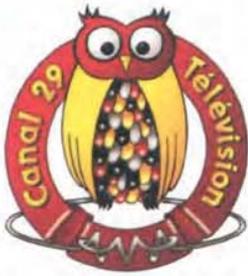
Les E2 sortent de l'école de football et n'ont pas encore participé à un championnat avec des matchs officiels. Grâce à l'apport de 2 jeunes entraîneurs, nous espérons que ces garçons pourront s'exprimer à leur juste valeur.

Vous parents, devez comprendre que ces jeunes font leurs premières armes dans leur sport favori, les résultats temps ne sont pas un but dans l'immédiat. Soyez patients, tolérants et merci de suivre vos enfants lors des matchs du mercredi en mettant à disposition vos voitures pour les déplacer sur les autres terrains que Vernier.



Juniors E1

CANAL 29 : le feuilleton, 7^{ème} épisode



C'est l'été... juillet 2002...

Si je me réfère à tout ce que nous avons prévu d'entreprendre, à la fin de ce mois, nous pourrions dire : déménagement et ordre sont également les deux mamelles de la télévision (cf. 6^{ème} épisode).

(Devinette : combien la télévision possède-t-elle de mamelles et quel est l'âge du capitaine ?)

Voilà, nous y sommes ! Lundi 1er juillet le grand chambardement a débuté : nous étions une dizaine de personnes pour aider au déménagement de la régie depuis Montbrillant jusqu'au local...

Tous nos remerciements et notre gratitude vont aux joyeux « gros bras » qui nous ont donné ce sérieux coup de main.

Depuis le début juillet, des étagères ont fait leur apparition, et ce n'est pas une mince affaire que de savoir où les disposer afin qu'elles puissent recevoir le maximum de matériel. Le petit local est désormais en ordre, mais reste le plateau et le local-régie. De plus, il faut garder le banc de montage en activité ainsi qu'un coin à peu près en ordre pour servir de coin-plateau à notre speakin du mercredi. Il n'y a guère que notre président qui dispose d'un peu de temps à midi pour venir au local avancer le rangement. 3 étagères ont fait leur apparition sur le plateau, mais il y a encore tellement à faire... Et lorsque nous attaquerons la régie... ce sera presque infernal... il faut reconnaître que pour le moment c'est le « big bazar » ou le « maxi-foutoir ». C'est sans doute pour s'aérer l'esprit que notre président rêve d'ampex, car comme Blanche-Neige qui voyait des nains partout, lui voit des « ampex » partout...

Un généreux donateur nous fait don de 2 maxi ampli, d'une ancienne platine et de divers matériels. Nous l'en remercions très chaleureusement.

Depuis samedi 20 notre président s'adonne aux joies du câblage de la nouvelle régie. Celle-ci trône majestueusement devant notre bar. Malheureusement il y a loin de la théorie, joliment dessinée sur un plan et dans les divers manuels que Mr. Binngeli nous a fournis, à la pratique telle que la conçoit Not'Président. C'est à dire euh ?... pratique ? oui... simple ? Bien sûr... et hem... fonctionnel ! ça c'est obligatoire. Et c'est peu de dire qu'il en rêve réellement la nuit...

Le PC du secrétariat commence à donner des signes de faiblesse, il s'essouffle... Pourvu qu'il tienne bon encore quelques temps, ce n'est pas le moment qu'il nous abandonne.

Mardi 30, nous apprenons une bien triste nouvelle : la disparition d'Iris Finsterwald, épouse de Marc, notre vieil ami et fondateur de l'Association des Habitants d'Avanchet. Nous pensons tous très fort à lui en lui adressant nos condoléances.

Une petite délégation se rendra à l'ensevelissement.

Arrivés au terme de ce mois, je peux effectivement dire qu'il s'est résumé par : déménagement, réaménagement, rangement, câblage, décâblage et recâblage. Ampex-le bateau commence à donner quelques résultats même si ce ne sont pas toujours ceux escomptés. Mais nous sommes persévérants, et nous savons que nous parviendrons à nos fins. Reste seulement à savoir quand.

Pour le savoir, rendez-vous aux prochains épisodes.

N'oubliez pas : si vous avez des images (films vidéo, super 8, etc etc. peu importe le format) consacrées à votre association, ou à une fête que vous avez organisée ou bien un endroit pittoresque de la Commune, faites-les nous parvenir, Toutes les images nous intéressent toujours vivement.

Pour regarder nos émissions, vous devez régler votre téléviseur sur le **canal S 7 (147.1875mhz)**, nous diffusons nos programmes tous les mercredis à 20h en direct, et les samedis dès 14h vous pouvez voir les rediffusions d'émissions précédentes. Lorsque nous ne sommes pas en émission, c'est le journal à l'écran qui défile.

Nous vous rappelons que le Journal à l'écran est à la disposition de toutes les Associations Communales, qu'il est **GRATUIT**. Il vous suffit de nous communiquer vos informations avec suffisamment de temps et d'explications pour que nous puissions les mettre en forme de la manière la plus appropriée. Si vous disposez d'un logo ou d'une bonne photo de votre local, n'oubliez pas de les joindre.

De même, nous pouvons présenter vos activités à nos concitoyens, en direct sur notre plateau ou par le biais d'un reportage, dans la mesure de nos disponibilités, bien entendu.

Pour nous joindre, c'est facile :

- par courrier :
Canal 29 - Case postale 21 - 1216 Cointrin
- par courrier électronique : Canal29@bluewin.ch
- par téléphone ou télécopie
(répondeur en cas d'absence) : 022.796.36.43

Pour nous rendre visite : le mercredi soir dès 19h (attention : début des émissions en direct : 20h).

Le local est situé angle rue Carqueron – avenue de Baptista. Vous serez les bienvenus.

à Vernier

Institut Phyto-Lyne
Si vous souhaitez amincir vos
jambes, bras, estomac, hanches, ventre, fesses.
Institut Phyto-Lyne vous propose son programme
personnalisé. 1^{ère} séance gratuite
Av. Louis-Pictet 10b - 3[°] - 1214 Vernier - Tél. 022 341 04 61

les p'tites notes de



Soirée annuelle de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine

Les musiciens des 5 orchestres de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine ont le grand plaisir de vous inviter à leur soirée annuelle qui aura lieu le

Samedi 24 mai 2003 dès 20h
à la salle communale de l'école de Vernier-Place
(salle de gym)

Le programme de cette soirée sera entièrement consacré au 7^{ème} Art. En effet, vous entendrez tout au long de la soirée nos orchestres interpréter des musiques de films, de comédies musicales, de dessins animés, le tout dans une ambiance de salle de cinéma, avec décors et animations de circonstance.

Vous trouverez également une buvette et un bar à Clairette, un stand « petite restauration » (sandwich, pâtisseries...), un stand « artisanat » et une tombola.

La présentation du concert sera mitonnée par notre fidèle présentateur, M. BORGIS.

Pour vous donner déjà envie de venir nous écouter, nous vous livrons quelques-uns des titres que vous pourrez entendre :

Le Roi Lion, Les sœurs jumelles, la Soupe aux Choux, West Side Story, Amadeus, Cyrano, Peter Pan, Alice au Pays des Merveilles, Mission impossible, James Bond, Star Wars, Belle, Les Rois du Monde, le pont de rivière Kwai etc.

Les musiciens des orchestres, les membres du Comité de l'Avenir et les organisateurs vous attendent avec impatience à leur soirée et espèrent que vous apprécierez tout le travail qu'ils ont mis en œuvre depuis des mois afin que cette édition soit encore plus réussie que celle de l'année dernière !

Encore un petit détail : l'entrée est gratuite !

Sylvie BOSSI

L'Avenir de Châtelaine

Cours d'ACCORDEON

(chromatique – standard – baryton)

Age : dès 6 ans (également pour adultes...)

Lieux : VERNIER, CHATELAINE,
MEYRIN, SATIGNY

Solfège: enseigné avec l'instrument

Location d'accordéons

Renseignements et inscriptions:

Sylvie BOSSI tél. 022/782.05.89
sbophd@bluewin.ch

Commune de Vernier

Exposition iconographique 2003

On cherche encore des documents!

Du 27 septembre au 1er novembre 2003 se tiendra à Vernier une exposition iconographique consacrée à l'histoire de la commune. Pour préparer cette manifestation, le groupe de travail mandaté par le Service culturel lance un appel aux Verniolanes et aux Verniolans qui possèderaient encore des documents (photos, cartes postales, etc.) susceptibles d'être exposés à cette occasion. Fouillez caves et greniers et prenez rapidement contact avec le Service culturel, au 022 341 41 04 !

Merci d'avance pour votre collaboration.

Echos des clubs d'ânés



Les Clubs d'Ânés de la Commune de
Vernier organisent un

Tournoi de Jass

« Chibre sans annonce »

le mercredi 7 mai 2003

de 14h00 précises à 17h00 environ

Remise de prix en fin de tournoi

à la salle des restaurants scolaires du Lignon

Ouvert à tous les retraités et personnes bénéficiant de
l'AI, membres et non-membres de clubs d'ânés

Buvette à prix modérés

Parking à proximité

Bus N° 7, 18, 27, et 51, Arrêt Cité du Lignon

Inscriptions individuelles ou par équipe de deux personnes
dans tous les clubs d'ânés de la commune jusqu'au
vendredi 25 avril 2003

Club des ânés d'Avanchet

Direction collégiale
21, rue du Grand-Bay
1220 Avanchet
Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Tél. 022 796 19 98
Ouverture le mardi
de 14h à 17h30.

Club des ânés de Châtelaine-Balexert

Mme Yvonne Tornare
39, av. de Crozet
1219 Châtelaine
Tél. 078 831 50 40
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h30 à 17h30.

Club des ânés des Libellules

Direction collégiale
10, ch. de l'Usine-à-Gaz
1219 Le Lignon
Tél. 022 797 13 97
Ouverture
les lundi, mardi et jeudi
de 14h à 17h30.

Club des ânés du Lignon

Direction collégiale
50-53, av. du Lignon
1219 Le Lignon
Tél. 079 767 41 21
Permanence et inscrip-
tions lundi-vendredi de
14h à 17h, animation
principale le mercredi.

Club des ânés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier
6, ch. de Champ-Claude
1214 Vernier
Tél. 022 341 03 48
Réunions
les mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h.

C'est la valse des (air connu !)... aînés du crû

Pour un coup d'essai, ça a réussi !

En effet, ce ne sont pas moins de 90 personnes qui ont fréquenté le bal des aînés à la salle de Vernier-Place dès 15 heures, le 22 mars. Organisée pour la première fois par le groupe de rédaction des « pages aînés » du vernier-Info, soutenu par les membres des cinq clubs de la commune, cette après-midi se révéla être un beau succès.

Si tous les participants n'ont pu voltiger aux sons entraînants de l'orchestre « Les Triolets » chacun fut cependant heureux de pouvoir « papoter » dans une ambiance presque familiale meublée d'agréables flons-flons. On y a abondamment siroté des thés, cafés, limonades et quelques bouteilles accompagnés de tranches de cake, servis à coûts modestes, car le but recherché n'était pas le bénéfice mais bien plutôt le plaisir de



pouvoir réunir le plus grand nombre possible d'aînés en leur donnant l'occasion de passer d'agréables instants.

C'est peu après 17 heures que tout prit fin petit à petit et que l'on se sépara en souhaitant la récurrence de cette manifestation fort appréciée. Un grand merci à la photographe de service et à nos autorités qui ont mis gratuitement la salle à disposition, y compris les indispensables accompagnants.

Un derviche tourneur

P.S. dans ce même ordre d'idée un tournoi de jass ouvert à tous les anciens est organisé le 7 mai prochain dès 14 heures à la salle des restaurants scolaires du Lignon (transport individuel). Voir détail dans ce journal.



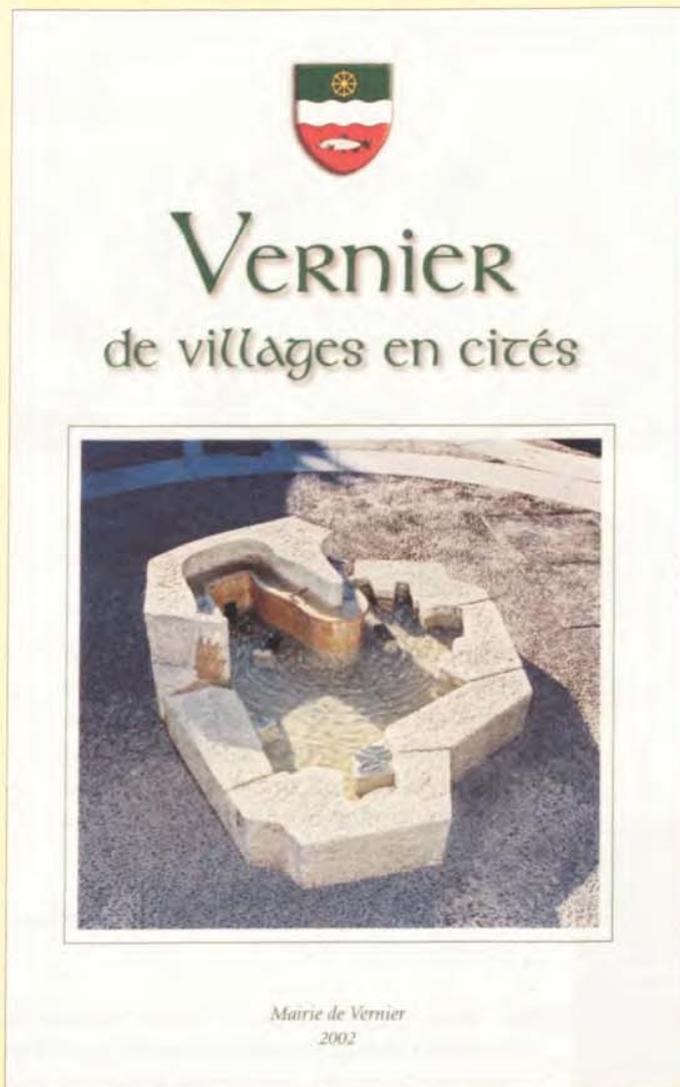
Nouveau au quartier des Libellules

Possibilité de manger le mercredi midi au Centre de quartier des Libellules.

Repas à prix modique, réservés aux habitants du quartier, sur réservation aux numéros suivants :

079 410 56 52 ou 079 410 56 92.

Association des intérêts de Vernier-Village
Case postale 434 - 1214 Vernier



Contrairement à ce que prétendent quelques esprits chagrins, les Verniolans sont friands de leur histoire. Admettons que celle de leur quartier les passionne plus que celle de la Commune. Cela se comprend: il est plus simple de penser Balaxert, Lignon, Avanchet, Vernier-village, Châtelaine, Cointrin ou Aïre plutôt que d'en étudier l'ensemble. Une vision globale de notre petit pays demande un effort certain. Et puis il y a des fossés naturels ou artificiels qui délimitent ces quartiers: le vallon d'Avanchet - et non Avanchets - devenu autoroute dans le sens nord-sud; la route de Vernier et la voie du chemin de fer dans le sens est-ouest; le bois des Frères et celui de la Grille qui devraient être des lieux de rencontre pas seulement pour une minorité; les citernes qui s'imposent comme une énorme et laide verrue et qui nous cachent les habitants de Cointrin...

C'est peut-être ce qu'a senti Pierre Comtat qui vient de sortir avec la bénédiction des Autorités et l'appui financier de la Mairie, une très intéressante plaquette dont le titre

évoque le puzzle communal:

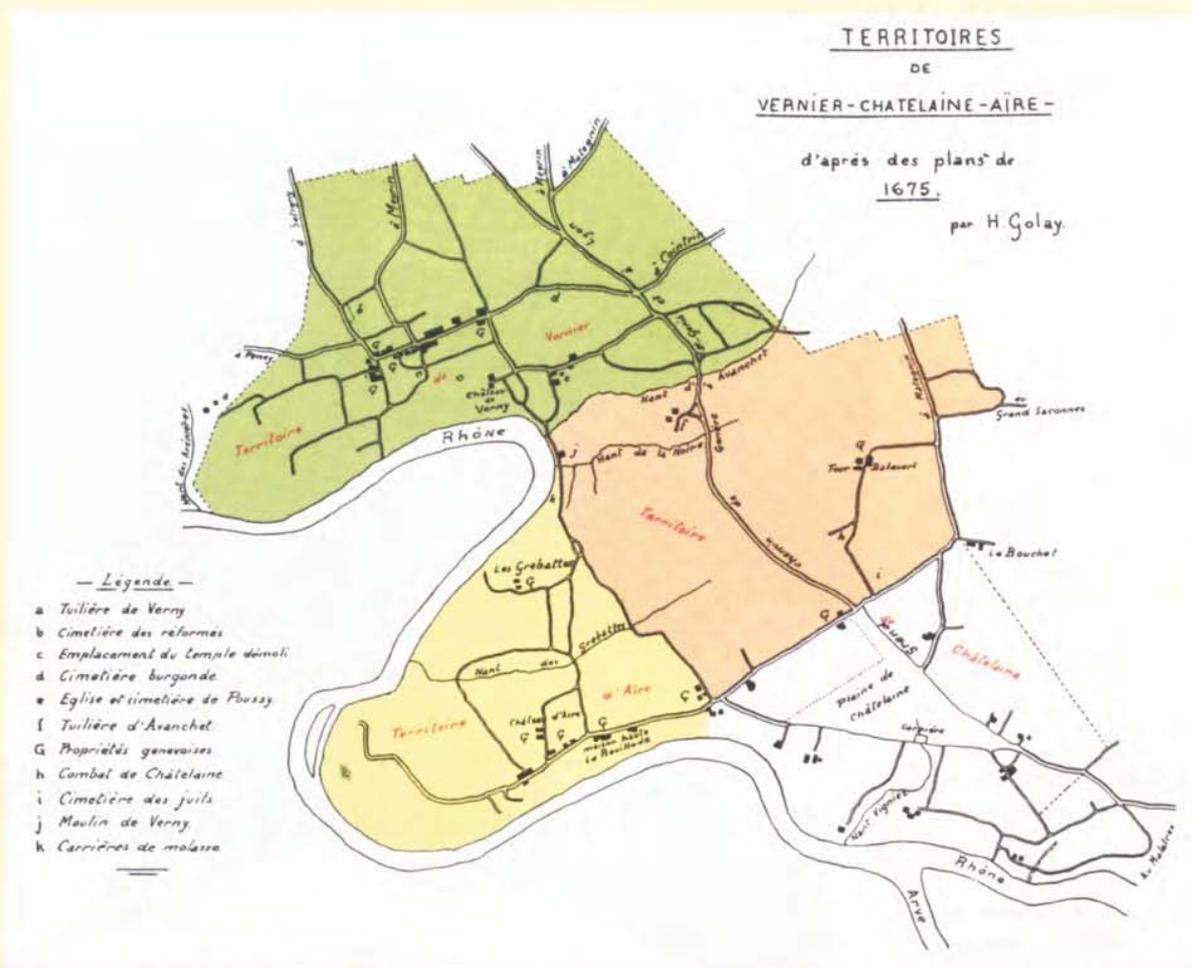
VERNIER, DE VILLAGES EN CITES

On a déjà raconté Vernier. En 1931, c'est l'ouvrage d'Henri Golay, ancien maire: RECHERCHES HISTORIQUES SUR VERNIER ET LE PAYS DE GEX; en 1973, c'est un opuscule d'une trentaine de pages édité à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Mairie et notre Pierre Comtat s'y trouve à l'aise en compagnie de MM. Pierre Pittard et Pierre Bertrand, historien. Ces trois Pierre(s) nous donnent là une petite publication tout à fait intéressante malheureusement épuisée. En 1975, Pierre Pittard, ancien maire de notre Commune, remet à la Mairie le manuscrit de son livre PROFIL DE VERNIER. Le Conseil administratif charge alors Pierre Comtat de son édition et de son illustration grâce aux documents de la COLLECTION DU VIEUX-VERNIER. C'est un ouvrage d'un grand intérêt et ceux qui ont la chance de le posséder ne s'en vantent pas - car on pourrait le leur emprunter et chacun sait qu'un livre prêté est un livre perdu - mais s'y plongent dès qu'il s'agit de traiter de l'histoire de notre Commune. Il est vrai que cet ouvrage peut encore être obtenu à la Mairie

On peut encore se procurer à la Macav ou à la Mairie le charmant PETIT GUIDE HISTORIQUE DU PROMENEUR que Véréne Tranchet a récemment publié avec l'aide de l'Association des commerçants de la rue du Village: toute personne qui s'intéresse à nos vieilles maisons doit avoir ce petit recueil en poche.

Revenons à nos moutons: c'est la plaquette produite par Pierre Comtat que nous voulons vous présenter. Son auteur l'a proposée dès 1994, mais les finances de la Commune n'étant pas alors au niveau désiré, ce n'est que l'an dernier qu'elle a vu le jour.

Son titre évoque ce qu'a été la formation de notre Commune: «Vernier est constitué de huit agglomération: Vernier, le chef-lieu, Châtelaine, Aïre, Cointrin - qui furent longtemps les centres principaux - et les nouveaux quartiers de Balaxert, de l'Écu, des Libellules, du Lignon et d'Avanchet»(op. cit. p. 6) Ceci différencie notre territoire d'autres communes genevoises et apparaît clairement sur cette carte, reflet de plans de 1675 et qui montre les territoires de Vernier, Châtelaine et Aïre comme éléments constitutifs de notre Commune. Mais il faut également «rappeler que les limites actuelles de la Commune sont celles de la paroisse réformée constituée par les Bernois en 1536... auparavant, le territoire de Vernier était nettement plus étendu. Lorsque le Pays de Gex fut inféodé à la maison de Savoie par le traité du 3 janvier 1355, cette région, découpée en une vingtaine de fiefs et enfoncée comme un coin entre Genève, ses Franchises et ses Mandements englobait les quartiers actuels de Saint-



Jean et des Charmilles. Aïre et Châtelaîne constituaient du reste un fief du prieuré de Saint-Jean-hors-les-Murs, avant d'être inféodés au seigneur de Gex.»(Coopération no 11, 15 mars 1984; Alain Boujon).

C'est aussi ce «passé tourmenté» que Pierre Comtat évoque avec talent. La structure de cet ouvrage permet une approche claire de chacun des quartiers qui composent notre Commune et donne un excellent éclairage sur notre environnement.

Nous devons également à l'auteur le sauvetage de nombreux documents iconographiques et autres, qu'il a regroupés et auxquels il a donné le nom de

COLLECTION DU VIEUX-VERNIER

placée sous la sauvegarde de la Mairie. Mais chacun sait qu'un collectionneur n'est jamais rassasié, aussi un appel est-il fait pour que de nouveaux documents apparaissent qui pourraient heureusement compléter de photographies anciennes ou de documents divers ce qui a déjà pu être sauvé. Il faudrait aussi porter l'effort sur cette région industrielle de Châtelaîne qui a partiellement disparu alors qu'elle avait naguère une grande importance. Ceux qui ont travaillé dans ces fabriques ont certainement des souvenirs à évoquer et l'auteur serait heureux de faire leur connaissance et de les entendre.

Le SOS est lancé ! On peut contacter Pierre Comtat au 022 796 07 17 ou l'Association des Intérêts de Vernier-village au 022 341 39 17 (G. Pahud, secr.)

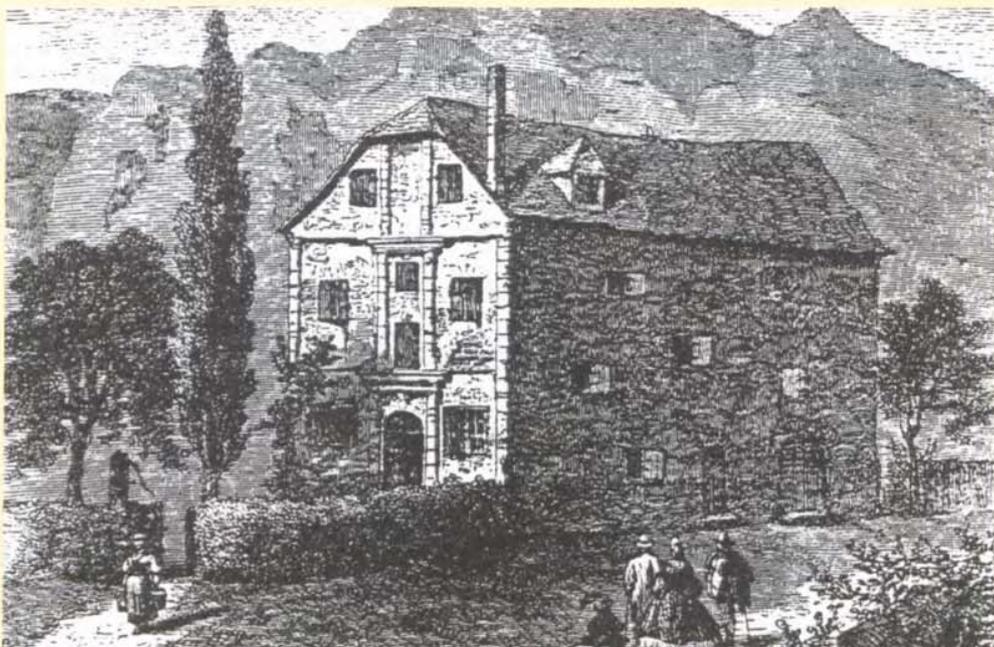


Vernier-Village et le Jura au XIXe siècle

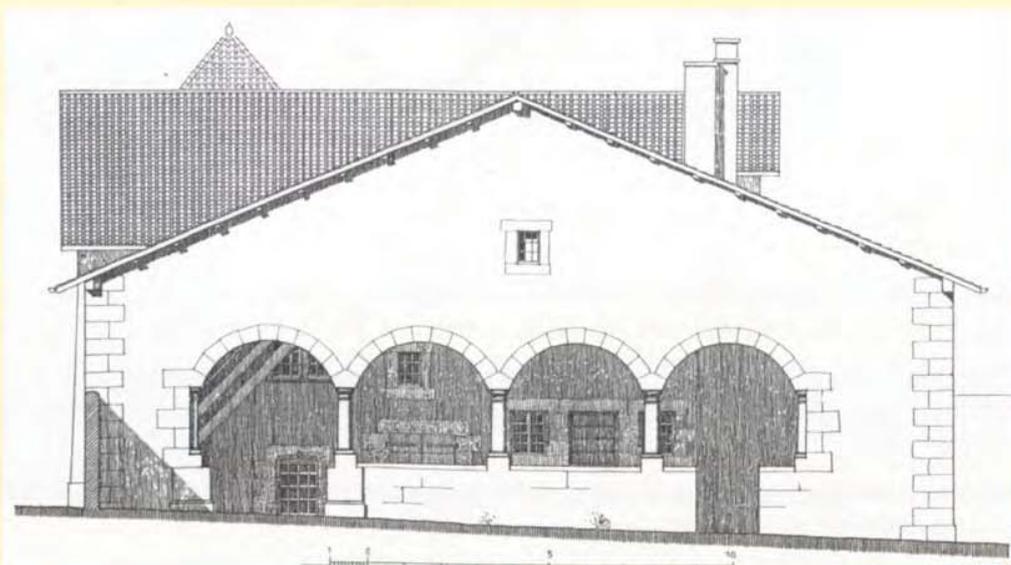
C'est toujours dans l'esprit d'intéresser les Verniolans de tous âges, mais avec peut-être une préférence pour la génération montante, que P. Comtat a proposé à la Mairie d'exposer cette COLLECTION DU VIEUX VERNIER dans l'une de nos salles communales, éventuellement à l'automne 2003. C'est aussi pour cette raison qu'il envoie ce cri d'alarme: ne laissez pas vos anciens documents disparaître. Confiez-les lui - ou à défaut leur copie - et vous contribuerez ainsi à enrichir notre patrimoine communal.

«VERNIER DE VILLAGES EN CITES» est en vente au prix de CHF 5.-, à la Mairie de Vernier, à la MACAV, dans les bibliothèques municipales de Vernier, d'Avanchet, de Châtelaine, au poste de Sécurité municipale du Lignon et au bureau d'information du centre commercial de Balexert.

Le Comité de l'AIVV



Le Théâtre de Châtelaine vers 1772



*La maison dite le «Prieuré d'Aire»
démolie en 1882.
D'après une aquarelle de H. Sylvestre*



*Le bac d'Aire avec John Branchu,
le passeur (1886-1927)*

L'ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DE VERNIER-VILLAGE (AIVV)

vous convie à son assemblée générale ordinaire le

**Lundi 19 mai 2003 à 20 heures
à l'école des Ranches.**



La partie officielle sera suivie d'une conférence donnée par Monsieur Jean-Claude CAILLIEZ :

«Inédit, un Verniolan pionnier de l'aéronautique»

Le verre de l'amitié vous sera offert à l'issue de cette manifestation.

Le Comité.

A propos de cette conférence, Monsieur Jean-Claude Cailliez nous a fait parvenir le texte suivant :

« Inédit : un Verniolan pionnier de l'aéronautique »

Il sera bien sûr question d'Alexandre Liwentaal, qui est un des 6 premiers hommes à prendre son envol sur terre en 1894 déjà. C'était bien avant les frères Dufaux, notre référence genevoise en la matière. Grâce à Liwentaal, les premiers dirigeables Zeppelin ont réussi à voler dans les airs.

Il est encore le 1^{er} Suisse à avoir créé un avion et le 1^{er} à l'avoir fait voler devant les Genevois à Vernier.

Il a fondé chez nous l'une des toutes premières associations aéronautiques.

Entre autre, il s'occupait du ballon captif qui a hissé à 400 mètres de hauteur de nombreux visiteurs de l'Exposition nationale suisse de 1896.

Et bien d'autres choses, aventures, épisodes à découvrir, comme quand il était le courrier personnel du roi Georges V d'Angleterre durant la guerre de 1914-18.

Ah, bien sûr, important, il habitait « le Signal », à Vernier !»

Jean-Claude Cailliez, historien de l'aviation
Av. de Mategnin 75 - 1217 Meyrin
Tél. + fax 022 782 30 39 / jean-claude.cailliez@etat.ge.ch

Paroisse protestante d'Aire-Le Lignon

Vente de paroisse annuelle

Samedi 3 mai 2003 de 8h à 12h

Divers stands (dans le centre commercial)
Bric-à-brac, artisanat,
pâtisseries et confitures maison,
plantes vertes.

Venez nombreux, vous ne serez pas déçus.



Les membres de l'association de la Bourse aux Vêtements de Vernier-Village sont invités à participer à leur assemblée générale ordinaire qui aura lieu

**le lundi 12 mai 2003
à 20h00**

**à la buvette de
l'école des Ranches**

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire 2002
2. Lecture du rapport d'activité
3. Lecture du rapport financier
4. Lecture du rapport des vérificatrices des comptes
5. Approbation des différents rapports
6. Comité : élection/démission
7. Élection des vérificateurs des comptes
8. Propositions individuelles et divers
9. Clôture

Suite à cette assemblée, nous serions heureuses de vous retrouver autour du verre de l'amitié.

Le comité

E.S. VERNIER - BASKET

Centre sportif du Bois-des-Frères

Samedi 14 juin 2003

de 09h00 à 18h00

2e Tournoi International Vétérans

16 équipes - 3 terrains

Buvette - Restauration - Tombola

Bibliothèques communales

Quoi de n'œuf dans vos bibliothèques en cette veille de Pâques ?

Marc Levy - Sept jours pour une éternité...

Pour mettre un terme à leur éternelle rivalité, Dieu et Lucifer se lancent un ultime défi : ils envoient en mission leur deux meilleurs agents sur terre, qui auront sept jours pour faire triompher leur camp, décidant ainsi qui, du Bien ou du Mal, gouvernera les hommes...

Tereska Torrès - Les poupées de cendres

A travers les amours de Tamar, jeune israélienne, et Rachid, jeune palestinien, ce roman nous livre les états d'âme d'Israël entre famille et politique.

Michel Quint - Effroyables jardins

Grand succès de librairie actuellement à l'écran.

Monaldi & Sorti - Imprimatur

Nous sommes en 1683.

Atto Melani, abbé, castrat, diplomate et espion au service de Louis XIV découvre des documents sensationnels dans les archives du Vatican. Ainsi débute ce roman historique qui nous plonge au cœur d'intrigues politiques et religieuses des grandes cours européennes.

Et bien d'autres titres encore...

*Durant les vacances scolaires (du 18 au 27 avril 2003),
les horaires seront les suivants :*

*Bibliothèque d'Avanchet : **fermé** du jeudi 17 avril au samedi 26 avril*

*Bibliothèque de Châtelaine : **ouvert jeudi 17 avril** de 16h à **18h** et
jeudi 24 avril de 16h à 20h*

*Bibliothèque de Vernier : **ouvert mardi 15 avril** de 16h à 20h,
fermé jusqu'au samedi 26 avril.*

Dès la rentrée pascale,

8 heures d'ouvertures supplémentaires dans vos bibliothèques

Avanchet

Dans la galerie marchande

☎ 022 797 05 55 (heures d'ouverture)

Lundi : **15h45 - 19h45**
Mardi : **14h - 18h**
Mercredi : **14h - 18h**
Vendredi : **14h - 18h**
Samedi : **10h - 12h**

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A

022 797 16 82 (heures d'ouverture)

Lundi : 15h - 19h
Mardi : **14h - 18h**
Mercredi : 9h - 12h
 14h - 18h
Jeudi : 16h - 20h

Vernier

Rue du Village 57-59

☎ 022 341 04 91 (heures d'ouverture)

Lundi : **14h - 18h**
Mardi : 16h - 20h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : **14h - 18h**
Samedi : 10h - 12h

(inscription gratuite, prêt des livres, des revues et CD-audio gratuit)